

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 48.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 28 NOVEMBRE 1878

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou à "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## SOMMAIRE

L'administration de la justice, par L. O. David.—Bibliographies.—Nos gravures : L'hon. M. Laframboise ; Les funérailles de Mgr Dupanloup.—Un poète canadien apprécié en France.—L'atmosphère.—Histoire de l'île-aux-Coudres, par l'abbé Mailloux (suite).—Choses et autres.—Poésie : Le zéphir.—La Bande Rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Une maison jetée par la fenêtre, par Édouard Corbière.—La caricature humaine.—Variétés.—Faits divers.—Prix du marché de détail de Montréal.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : L'hon. M. Laframboise ; Orléans : Funérailles de Mgr Dupanloup ; La fête de Versailles ; Nouvelle éruption du Vésuve ; Exposition universelle.

## L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

Quel sujet a été plus rebattu ? Qui n'a pas dit ou écrit son mot sur cette question ? Que de réformes ont été proposées, exécutées même ! Et cependant que d'abus à faire disparaître encore ! Que de réformes nécessaires et faciles à faire !

Malgré un code de lois magnifique, des juges honnêtes et laborieux, le public, dans les villes du moins, n'est pas satisfait.

Par exemple, quoi de plus clair, de plus évident qu'il y a trop de juges à la campagne et pas assez dans les villes, à Montréal surtout ? Combien de fois on a fait voir que les juges de Montréal ne sont pas assez nombreux et qu'ils sont obligés de travailler trop vite dans leur intérêt et celui des plaideurs, pendant qu'à la campagne il y a des hommes capables et jeunes qui s'ennuient, faute d'ouvrage.

Rien de plus fatal à la bonne administration de la justice que cette anomalie, cette disproportion. Ici on écrase les juges sous le poids des affaires, on les fait juger à la vapeur, on ne leur laisse pas le temps d'étudier, de réfléchir ; là, on laisse de beaux esprits s'assoupir, rouiller dans l'inaction.

Que vient-on de voir à Montréal ? Des témoins venus de vingt et trente lieues

pour comparaître dans des causes inscrites pour enquête et mérite, qu'on a remises de jour en jour, l'espace de deux semaines.

On inscrit toutes sortes de causes pour enquête et mérite, on y plaide pendant des heures et des jours des questions de droit, et pendant ce temps-là les témoins attendent. Il est évident qu'on devrait avoir plus d'un juge pour entendre les causes inscrites au mérite et à l'enquête, ou diminuer le nombre de ces causes, en déterminer la nature.

Il n'y a pas de doute que la justice serait plus prompte, plus sûre et moins dispendieuse si toutes les causes étaient instruites devant la cour, si les témoins étaient entendus devant le juge appelé à décider ces causes. Mais il faudrait pour cela plus de juges que nous n'en avons.

Que faire donc ?  
1o. Amener à la ville, dans les grands centres, la plupart de ces juges qui n'ont rien à faire à la campagne, et les envoyer tenir des termes de cour supérieure dans les districts.

2o. Nommer des juges de comté qui remplaceraient les magistrats de district et tiendraient des cours de circuit ayant juridiction jusqu'à cent piastres.

3o. Donner aux protonotaires plus de latitude et d'autorité relativement aux devoirs ministériels qu'ils sont généralement aussi capables que le juge de remplir.

4o. Diviser le travail et les attributions des juges, comme on fait dans les autres pays, en nommant un tribunal spécial composé de trois juges à Montréal et de deux à Québec pour administrer la justice criminelle, ce tribunal devant siéger en appel sur les brefs d'erreur et autres à la place de la cour du banc de la reine qui a assez des causes civiles.

5o. Avoir une cour spéciale de faillite ou un juge spécialement chargé de ce département.

Ces réformes ou autres semblables auraient pour effet de concentrer les juges dans les grandes villes où ils pourraient se voir, se parler, s'instruire mutuellement et rendre leurs décisions uniformes en s'inspirant aux mêmes sources, et la division de leurs attributions en les forçant de s'appliquer spécialement à certaines branches, leur permettrait d'acquérir la science et l'expérience qu'on exige d'eux.

A part certaines parties de pays éloignées où les communications sont difficiles, nous n'hésitons pas à dire que la plupart des districts n'ont pas assez d'affaires pour employer le temps et l'intelligence d'un avocat de valeur, et que l'obligation imposée à nos juges d'étudier tant de matières différentes, de passer à tout instant du civil au criminel, est une source d'inconvénients pour eux et pour le public.

A quoi sert, nous le demandons, le talent de l'homme qu'on force de s'enfourer dans un petit district pour juger une dizaine de causes par année ? Pourquoi tant de science, de talent et d'argent perdus lorsqu'on pourrait les employer si utilement dans les grands centres ?

Sans doute, il ne faudrait pas passer d'un extrême à l'autre, adopter des mesures trop radicales qui pourraient détruire tous les bons résultats de la décentralisation judiciaire ; mais il devrait y avoir moyen d'en atténuer les mauvais effets que nous venons de signaler. Nous ne prétendons pas avoir indiqué exactement les réformes

nécessaires ; nous avons surtout l'intention de répéter ce que nous entendons dire depuis longtemps par des avocats et des juges. Le mal existe, que les hommes compétents trouvent le remède. Il doit y avoir au barreau et dans les Chambres des avocats capables de préparer et de faire adopter la législation requise. Il est vrai que le barreau est connu pour son apathie, pour son indifférence relativement aux choses qui l'intéressent le plus ; il n'y a pas un corps qu'on croit plus ambitieux, et cependant il n'en est pas un qui néglige plus ses intérêts. Malheureusement, ce n'est pas le barreau seul, mais le public aussi qui souffre de cette apathie et réclame des réformes, c'est l'honneur du banc et l'efficacité de l'administration de la justice qui sont en jeu. La province de Québec devrait, comme la France, chercher avant tout à avoir des juges remarquables par le talent, le caractère et la science, une magistrature digne de l'envie et de l'admiration des autres nationalités.

L.-O. DAVID.

## BIBLIOGRAPHIES

*Canada under the administration of the Earl of Dufferin.* 600 pages. Toronto : Georges Stewart. Avec portrait sur acier.

Georges Stewart, ci-devant rédacteur et fondateur de *Stewart's Literary Quarterly*, à Saint-Jean, N.-B., vient de publier, à Toronto, un magnifique volume de 600 pages sur lord Dufferin. Il est facile à un chacun maintenant de suivre par ordre de date, d'étudier ces brillants échantillons de l'art oratoire, dont le noble lord a parsemé sa carrière officielle parmi nous.

Que doit-on le plus admirer dans ce riche écrivain, ces étincelantes perles oratoires que le caustique descendant des Sheridan a prodiguées avec une incessante libéralité, une fécondité sans exemple dans nos annales ?

Est-ce l'orateur éloquent, versant avec effusion ses périodes harmonieuses, coulantes, cadencées, et tenant captifs ses auditeurs émerveillés par le charme de sa parole ?

Est-ce l'homme d'Etat consommé, résumant dans une dépêche pour *Downing street*, les principes abstraits de la jurisprudence internationale ou du droit constitutionnel, cherchant au sein de l'air-greux des partis une solution pacifique aux brûlantes questions soulevées à Son Excellence pendant les six années de son séjour parmi nous ?

Est-ce le philosophe chrétien, le vrai patriote discourant à cœur ouvert à ce peuple canadien, composé de tant de nationalités, divisé par tant de nuances politiques et religieuses, qu'il était chargé de conduire et qu'il a conduit, selon l'honorable devise sur son écusson : *Per Vias Rectas*, et du profond de son âme, au nom de tout ce que l'humanité tient pour sacré, l'adjurant de vivre en bons rapports, de sauvegarder religieusement ses libertés politiques ?

Est-ce l'érudit historien du passé, rappelant chaleureusement aux Canadiens-français les hauts faits de leurs ancêtres sur ce vieux sol de la Nouvelle-France, trempé du sang des guerriers et des martyrs ? ou bien, est-ce le prophète révélant à la grande famille anglo-saxonne, jetée sur cette rive de l'Atlantique, les hautes destinées que

l'avenir lui réserve, si elle prend pour modèles ses aïeux d'outremer ?

Est-ce le généreux patron de l'éducation, prenant même sur son patrimoine de famille pour gratifier d'un souvenir durable les élèves couronnés de nos écoles, tout en les encourageant d'un mot ou d'un sourire bienveillant ?

Est-ce le spirituel causeur, donnant, de temps à autres, le frein à ces fines saillies que le sang des Sheridan lui a versées ? En un mot, n'est-ce pas aussi le penseur profond, posé, plein de mansuétude, avant de partir, tel qu'on le retrouve dans sa récente harangue à Toronto, jalonnant avec toute la solennité d'un testateur dictant ses dernières volontés, le parcours pacifique, la voie d'apaisement que nos gouvernants, nos juges, nos fonctionnaires civils feraient bien de suivre, à la suite des revirements et des bouleversements que nous amène de temps en temps l'esprit de notre constitution ?

Est-ce l'hôte généreux, dispensant une princière hospitalité sur la citadelle de Québec, ou sous les lambris dorés de *Rideau Hall*, encouragé par le sourire et la séduisante douceur de lady Dufferin, la bienveillante fée que la providence a préposée à la destinée d'un noble époux ? Mais le volume de M. Stewart possède encore bien d'autres charmes. Quant à la forme, il est irréprochable : papier, typographie, reliure, tout porte un cachet supérieur. Le fond dénote l'œuvre d'un laborieux et consciencieux écrivain, où abondent des aperçus lumineux, remarquables, transmis en un style orné, mais clair.

L'auteur s'est donné une peine infinie à réunir les fils si divers, si nombreux, si mélangés de ce que l'on est convenu de nommer "L'affaire du Pacifique." Les appréciations que M. Stewart fait de cet événement, ainsi que son résumé de la crise ministérielle dans la province de Québec, en mars dernier, seront jugés selon les opinions diverses qui agitent nos différents camps politiques.

L'auteur, sans vouloir flatter les conservateurs ou les libéraux, a eu le courage de donner son opinion sur ces questions brûlantes.

Jusqu'à présent, son livre n'a reçu de notre part qu'éloges : nous aurions un mot de censure pour lui. La silhouette qu'il nous trace de lord Lisgar, que nous avons personnellement connu, n'est ni véridique ni équitable : elle est trop sombre. Si lord Lisgar n'avait ni les talents éclatants de son successeur, lord Dufferin, ni la santé, ni l'énergie de certains autres viceroyes, ses prédécesseurs, il n'était pas un vieillard faible, impotent, tel que l'auteur nous le représente, faute peut-être de l'avoir connu. Nous aurions également désiré plus de commentaires sur les discours.

Une liste des élèves, etc., qui ont reçu les 500 médailles d'or, d'argent, de bronze frappées en Angleterre au frais de lord et lady Dufferin, est insérée à la fin du volume, ainsi que deux discours du noble lord prononcés en Angleterre, longtemps avant son départ pour le Canada.

M. Stewart est déjà avantageusement connu dans notre petit monde littéraire : en toutes occasions cet écrivain a manifesté ses sympathies pour le Canada-français : il ne pouvait ajouter un plus beau fleuron à sa couronne qu'en nous

donnant ce beau narré des faits et gestes de notre vice-roi le mieux connu, le plus aimé.

XXX.

L'association pour le soulagement des âmes du purgatoire vient de publier son annuaire ou son almanach pour 1879. Il y a dans cet annuaire des pensées, des sentiments et des traits qui méritent d'être connus. L'association pour le soulagement des âmes du purgatoire est dirigée par des hommes dignes de la plus grande confiance, et elle offre aux personnes qui ont la foi le moyen précieux d'être utiles à ceux qui ne sont plus.

Nous recommandons la lecture de l'annuaire, qu'elle vend à raison de cinq centimes, à ceux qui croient comme à ceux dont la foi a besoin d'être raffermie.

Souvenir de la réunion générale des élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe, les 25 et 26 juin 1878.

Voici une brochure de 160 pages qui vaut la peine d'être lue ; elle est émaillée des plus belles fleurs de la pensée et du sentiment.

Borrowed and Stolen Feathers, by M. Tardivel.

Le titre est significatif ; M. Tardivel accuse M. J. M. Lemoine d'avoir emprunté à certains écrivains canadiens une grande partie des choses qu'on lit dans les Chroniques of the St. Lawrence, sans leur en donner crédit. M. l'abbé Casgrain, l'un de ces écrivains, a écrit un mot pour dire qu'il ne se plaignait pas de la manière dont M. Lemoine l'avait cité.

Cette critique, écrite en anglais par un Canadien-français, a surpris un bon nombre de personnes. M. Tardivel a appris l'anglais aux États-Unis, où il est né et a vécu plusieurs années.

NOS GRAVURES

L'hon. M. Laframboise

M. Laframboise, qui vient d'être nommé juge, a été depuis vingt ans l'un des chefs et des hommes les plus utiles et les plus dévoués du parti libéral. Personne n'a fait autant de sacrifices que lui pour ce parti, personne n'a lutté avec plus de courage, de désintéressement et de persévérance. Sa fortune y a passé, et ceux qu'il a combattus avec tant d'ardeur n'ont pu s'empêcher d'avouer qu'il méritait la reconnaissance de ses amis et la position qu'il a obtenue.

Il a plus donné à la politique qu'il n'en a reçu, et il aurait eu le droit de se plaindre de l'ingratitude de ses amis s'ils n'avaient rien fait pour lui avant de quitter le pouvoir.

Il est incontestable qu'on ne doit pas, en règle générale, nommer juges des avocats qui n'ont pas exercé leur profession depuis des années ; mais le district qu'on a assigné à M. Laframboise lui donnera le temps de renouveler ses connaissances, de rafraîchir sa mémoire ; son jugement, son expérience des affaires et son esprit de justice feront le reste.

C'est un bel homme dont l'extérieur imposant fera bon effet sur le banc ; il est distingué dans ses manières, toujours mis avec beaucoup de goût et d'élégance ; il est né gentilhomme et il n'a cessé de l'être. Au barreau comme à la Chambre, parmi les Anglais comme parmi ses compatriotes, il a toujours su se faire estimer et respecter. D'une libéralité à toute épreuve, charitable et bienveillant, il a fait du bien à beaucoup de monde, et souvent plus consulté son cœur que sa fortune.

L'hon. M. Laframboise est né à Montréal en 1821 ; son père était marchand. Il entra au barreau en 1843, ouvrit un bureau à Montréal et alla s'établir à Saint-Hyacinthe, où il administra les affaires de la seigneurie Dessaulles avec succès. En 1852, il se remit à la pratique de la profession et acquit une clientèle considérable. Il forma alors une société avec M. A. Papineau, aujourd'hui juge. Libéral comme tous les Papineau et les Des-

saulles auquel il était allié, mais moins avancé, il se lança dans la politique, soutint des luttes acharnées et devint très-populaire dans le district de St-Hyacinthe. Elu à Bagot en 1857, il fut fait commissaire des travaux publics dans le gouvernement Macdonald-Dorion. Il administra son département avec un soin et une habileté qui furent remarqués. Battu à Bagot en 1867, il se présenta à Shefford en 1872, pour la Chambre locale, et représenta ce comté jusqu'aux dernières élections.

En 1872, le parti libéral ayant besoin d'un organe à Montréal, s'adressa à M. Laframboise, qui entreprit la fondation du journal désiré.

Le National parut. Rédigé par l'hon. Charles Laberge, interprète des idées et des sentiments du parti national qui faisait de grands progrès dans l'opinion publique, ce journal devint populaire, mais il coûta cher à son propriétaire et lui causa des désagréments qui l'aigrirent un peu et qu'il aurait peut-être pu éviter avec un peu plus de souplesse. Il est vrai que les sacrifices qu'il avait faits lui donnaient le droit d'être susceptible, et d'agir à sa guise.

Quoi qu'il en soit, il est un témoignage que tous, amis et adversaires, se plaisent à rendre à M. Laframboise ; c'est que, s'il s'est trompé, il a toujours été mu, par des motifs honorables, et que partout, dans toutes les positions où il s'est trouvé, il a fait honneur aux Canadiens-français.

L.-O. DAVID.

Les funérailles de Mgr Dupanloup

Orléans a tenu à honneur de faire au grand citoyen, à l'illustre prélat que la mort vient de ravir à son diocèse, des obsèques dignes de sa haute situation et aussi des éminents services qu'il avait rendus à la ville. Le souvenir de cette cérémonie, si imposante et si touchante à la fois, restera d'une manière ineffaçable dans le souvenir de tous ceux auxquels il a été donné d'y assister. Indépendamment de la foule accourue de tous côtés pour rendre un dernier hommage au patriote qui avait si courageusement résisté aux exigences de l'ennemi, vingt-cinq cardinaux, archevêques et évêques, accompagnés de plus de cinq cents prêtres, étaient venus donner un dernier témoignage de sympathie et d'affection à l'évêque dont la parole avait si puissamment retenti pour la défense de l'Église.

On sait que Mgr Dupanloup avait exprimé dans son testament la volonté formelle qu'on ne prononçât pas d'oraison funèbre sur son cercueil. On a déferé aux dernières volontés de l'illustre prélat ; cependant M. l'abbé Bougaud, vicaire-général d'Orléans, après avoir donné en chaire lecture du testament, n'a pu se défendre de prononcer quelques paroles émues qui ont fait sur l'auditoire une profonde impression.

" Il y a là, a-t-il dit en terminant, une âme peu connue de la foule, une âme de vrai prêtre, de saint évêque, et, je le dirai, d'humble chrétien ; nulle plus grande, devant Dieu et même devant les hommes, que l'âme du polémiste, de l'écrivain et de l'orateur. C'est cette âme qui vivra éternellement ; car, à travers les fluctuations humaines, elle a aimé ardemment ce qui ne meurt pas : la vérité, la vertu, l'honneur, l'intégrité privée et publique, les âmes et Dieu ! "

Il était une heure quand la cérémonie s'est terminée. Le corps de Mgr Dupanloup est resté pendant toute la journée exposé aux regards des fidèles, et pendant tout ce temps la foule n'a cessé de venir contempler une dernière fois les traits de celui qu'elle avait toujours aimé et vénéré durant le cours de sa longue carrière épiscopale.

L'hon. M. Joly a fait savoir à la Société Saint-Jean-Baptiste-des-Bois que le gouvernement ne pouvait lui prêter les \$500,000 demandés, et lui conseille de se mettre en relations avec la Société de colonisation dont M. Bourassa est président.

UN POÈTE CANADIEN APPRÉCIÉ EN FRANCE

Lettres adressées à M. Fréchette par les premiers écrivains et poètes de France, au sujet de ses poésies :

(Le Sonnettiste.)

PARIS, 25 juillet 1877.

Ce serait une grave erreur de se figurer qu'en dehors de France, notre langue ne se retrouve qu'en Suisse et en Belgique. Au Canada, c'est-à-dire dans la partie extrême nord de l'Amérique, on parle le français le plus pur, simultanément avec l'anglais, et notre vieille colonie a conservé intactes toutes les nobles traditions de la mère-patrie.

M. Louis H. Fréchette, député au parlement d'Ottawa, poète national du Canada, en est une preuve vivante et lumineuse ; il est jeune encore, mais c'est bien véritablement un grand poète ; s'il procède parfois de Victor Hugo et de Musset, souvent il les égale. Sa muse pleine de vigueur lorsqu'elle chante les héros du pays, les Montcalm, les Jolliet, les Papineau, sait trouver des accents pleins de fraîcheur pour rappeler les souvenirs de jeunesse. Il y a dans tout ce volume une note personnelle qui charme, un parfum des forêts vierges, des savanes, des grands pins, qui envire ; le bruit harmonieux du Meschacébé et du Saint-Laurent nous berce en lisant les vers du chanteur canadien... Nous espérons compter bientôt M. Fréchette dans nos rangs, et le Sonnettiste se fera fier de franchir l'océan sous une telle égide.

PARIS, le 27 août 1878.

Monsieur et cher poète,

J'ai été infiniment touché de votre gracieux et si aimable envoi, et j'ai lu votre livre avec un plaisir très-vif et très-particulier. L'inspiration en est très-originale, très-nouvelle, et, si elle a la grâce, la délicatesse, la suavité, on sent aussi qu'elle est née dans une atmosphère plus pure que la nôtre, devant les grands horizons, et que vous l'avez parfois trouvée sur un flot désert de l'Ottawa sauvage.

Vos épigraphes et les quelques strophes en langue anglaise que vous avez écrites montrent que les poètes anglais vous sont très-familiers ; il vous ont donné, monsieur, ces mouvements hardis et ces grandes envolées qui, dans vos vers, s'allient si bien à la netteté et à la correction française. Votre Pèle-Mélc, auquel, en dépit de son titre, la sincérité de l'impression et de l'accent donne une parfaite unité, est entré dans ma vie comme un ami, et y restera. Nous sommes deux Français, deux poètes, deux amis par conséquent, séparés par un bien grand espace. Aurai-je jamais le plaisir de serrer votre main ? Je l'espère, comme je le souhaite ; je suis cordialement votre dévoué,

THÉODORE DE BANVILLE.

BEAUMONT-LA-FERRIÈRE (NIEVRE), le 29 octobre 1877.

Cher confrère,

Au reçu de votre excellent recueil, j'ai eu la pensée de vous écrire le jour même quelques lignes ; puis j'ai ajourné ma lettre dans le désir de vous envoyer en même temps quelques-unes de mes bribes rimées que je n'avais pas sous la main ; je voulais enfin vous exprimer, en même temps que la mienne, l'opinion de plusieurs de mes amis sur le volume que vous m'avez si gracieusement adressé.

Ce volume a donc été, dans ma solitude nivernaise, animée, pendant toute la belle saison, par le séjour de mes amis qui s'y succèdent, votre recueil, dis-je, a été ouvert presque tous les jours. Je l'avais lu, cher confrère, avec autant de joie que de surprise : je vous avoue que j'étais loin de m'attendre à trouver, dans un recueil imprimé à Montréal, non pas la hauteur de vues, la puissance des inspirations, la délicatesse de sentiment qui peuvent se rencontrer partout, mais la plus pure tradition de la poésie française, l'ampleur de la strophe, l'harmonie, le rythme, tout ce qui constitue le vers, le beau vers de nos grands poètes. J'ai été heureux et fier de lire à de bons juges tels de vos sonnets, et de lire ensuite un sonnet d'un de nos poètes, d'un de ceux qui mettent la perfection dans le cliquetis des syllabes et la sotte opulence des rimes. Je n'ai pas besoin de vous dire lequel des deux on applaudissait. Vous rimez aussi richement que le plus ciseleur de nos Parnassiens, et l'on sent, sous la forme parfaite de vos vers, votre âme émue, sincère, non point impassible... Merci donc pour votre envoi. J'espère que nos relations ne s'arrêteront pas à ce premier échange de lettres ; j'espère aussi que je pourrai quelque jour apprendre aux lecteurs d'une de nos revues que, sur cette terre du Canada si vraiment française, il existe un poète digne de tous nos applaudissements.

Je vous enverrai ces jours-ci quelques médiocres pages en attendant mieux. Vous seriez bien aimable de me donner le moyen de placer près de votre beau recueil le portrait de l'auteur. Il me semble que votre portrait me rapprochera de vous... Je vous serre la main bien cordialement.

ACH. MILLIEN.

PARIS, 20 octobre 1877.

Très-cher confrère,

C'est une grande joie d'apprendre à connaître le nom d'un vrai poète, de lire et d'admirer ses vers, et de songer que cette langue on la parle, on l'écrit avec cette supériorité, à mille lieues de la France, sans y être jamais venu, sans autre lien avec elle que cette vieille parentée rompue, à jamais regrettable ! J'ai lu vos poésies avec l'intérêt le plus sympathique ; elles vont prendre place sur le rayon d'élite ; car vous avez chanté dignement la nature, l'amour, la liberté. Rien de plus varié que ce volume trop modestement intitulé Pèle-Mélc ; ce n'est pas la confusion, c'est la diversité même des idées et des sentiments par où passe un esprit jeune et fort, que la muse harmonieuse a successivement touché au front de ses trois baguettes de bronze, d'argent et d'or, qui font jaillir la satire, l'idylle et l'épique... Je vous envoie mes Poèmes populaires comme un cordial souvenir... J'ai été en voyage tout l'été ; mais que sont les fleuves et les lacs que j'ai visités auprès du Meschacébé, de l'Hudson et des grands lacs dont vous parlez ? Venez pourtant rendre une visite à la France ; bien que la politique nous devore, les poètes y seront toujours les bienvenus, et les beaux vers feront oublier la mauvaise prose ! Je serai heureux de vous serrer la main.....

EUGÈNE MANUEL.

L'ATMOSPHÈRE

M. Camille Flammarion donne une description si belle de l'atmosphère, que nous la reproduisons, pour que nos lecteurs partagent avec nous l'admiration que nous en avons ressentie :

Océans, mers, fleuves, ruisseaux, paysages, forêts, plantes, animaux, hommes, tout vit dans l'atmosphère et par elle. Mer aérienne répandue sur le monde, ses vagues baignent les montagnes et les vallées, et nous vivons au-dessous d'elle, pénétrés par elle. C'est elle qui glisse en vivifiant le fluide à travers nos poumons qui respirent, ouvre la frêle existence de l'enfant qui vient de naître, et reçoit le dernier soupir du moribond étendu sur son lit de douleur.

C'est elle qui répand la verdure sur les riantes prairies, nourrissant les petites fleurs endormies comme les grandes herbes qui travaillent à emmagasiner les rayons solaires pour nous les livrer plus tard.

C'est elle qui décore d'une voûte d'azur la planète où nous roulons, et nous fait une demeure au milieu de laquelle nous agissons comme si nous étions les seuls locataires de l'infini, les maîtres de l'univers.

C'est elle qui illumine cette voûte des doux flamboiements du crépuscule, des splendeurs ondoyantes de l'aurore boréale, des palpitations de l'éclair, des multiples phénomènes aériens.

Tantôt elle nous inonde de lumière et de chaleur, tantôt elle nous couvre d'un ciel sombre. Tantôt elle dessine des nuances de toutes formes et de toutes couleurs, tantôt elle verse la pluie à torrents sur les campagnes altérées.

Elle est le véhicule des suaves parfums qui descendent des collines, du son qui permet aux êtres vivants de communiquer entre eux, du chant des oiseaux, des soupirs de la forêt, des plaintes de la vague écumante.

Sans elle la planète serait inerte et aride, silencieuse et sans vie. Par elle le globe est peuplé d'habitants de toutes formes. Les atomes indestructibles s'incorporent tour à tour dans les organismes vivants ; nos corps, ceux des animaux, ceux des plantes, ne sont pour ainsi dire que de l'air solidifié ; la molécule qui s'échappe de votre respiration va se fixer dans une plante, et, par un long voyage, revenir à d'autres corps humains ; les mêmes éléments forment, successivement, les êtres divers ; ce que nous respirons, buvons et mangeons, a déjà été respiré, bu, mangé des milliers de fois ; morts et vivants, c'est la même substance qui nous forme tous...

Deux pick-pockets se rencontrent le dimanche à Londres.

Premier pick-pocket à l'autre, qui a les mains dans ses poches :

—Allons, Henry, ce n'est pas comme il faut de se promener les mains dans les poches.

Henry :—C'est ma façon d'observer le dimanche, à moi ; toute la semaine, j'ai les mains dans les poches des autres.



L'HON. M. LAFRAMBOISE, JUGE DE LA COUR SUPRÊME



ORLÉANS. — Les Funérailles de M<sup>r</sup> Dupanloup — Le cortège passant au pied de la statue de Jeanne d'Arc.



## HISTOIRE DE L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS,  
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,  
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

### CHAPITRE QUATRIÈME

SOUVENIRS DU PASSAGE DES FRANÇAIS SUR  
L'ILE-AUX-COUDRES

L'Île-aux-Coudres porte de nombreux souvenirs du passage des Français, pendant plus de deux siècles qu'ils furent maîtres de la colonie de cette Nouvelle-France qu'ils avaient fondée, mais qu'ils ne surent point conserver.

On sait que c'est depuis que les Anglais se sont emparé du Canada que les vaisseaux venant d'outre mer ont choisi pour voie de navigation le côté sud du fleuve Saint-Laurent. Mieux connue, je pense, la rive nord eût été préférée pour la profondeur constante des eaux du fleuve, qui ne diminue que dans la courte traverse depuis le cap Tourmente jusqu'à la rive sud de l'île d'Orléans.

Les Français ont constamment voyagé le long de la rive nord du fleuve, depuis l'Île-aux-Coudres jusqu'au cap Tourmente.

Près du rivage nord de l'île, vers le milieu de sa longueur, il y a un très-bon ancrage et un vaste havre parfaitement à l'abri des vents d'ouest et d'est, qui sont les deux vents les plus ordinaires sur notre fleuve, où il souffle avec une grande violence pendant la saison de la navigation du printemps et celle de l'automne. On peut, je crois, y mouiller les gros vaisseaux à quelques encablures du rivage à basse marée, sans danger d'y échouer.

C'est dans ce havre, qui a reçu des Français le nom de *mouillage* qu'il porte encore aujourd'hui, que Jacques Cartier avait mouillé ses deux vaisseaux le 6 et le 7 de septembre 1535, comme je l'ai dit ailleurs.

A l'endroit où Jacques Cartier avait entendu la messe avant de se rembarquer sur ses vaisseaux pour remonter le fleuve, a existé une croix que la tradition de l'île a désignée sous le nom de *la croix de Jacques Cartier*. Cette croix était encore debout il y a soixante-seize ans. Une personne encore vivante, parvenue à l'âge de 82 ans, assure avoir été prier, à l'âge de dix ans, au pied de cette vieille croix, en accompagnant sa mère. Elle affirme que les anciens de l'île qui vivaient à cette époque, c'est-à-dire en 1788, recommandaient à leurs enfants de ne jamais profaner cet endroit dont la terre était sainte, parce que la messe y avait été dite lors de la découverte du pays. Sans me rendre garant de la vérité de cette tradition, je suis cependant très-heureux de la rapporter ici parce qu'elle confirme l'interprétation qu'ont donnée à la relation du second voyage de Jacques Cartier l'historien de la *Colonie de la Nouvelle-France* (l'abbé Ferland) et l'auteur de la pièce de poésie insérée dans le livre des *fêtes de l'Île-aux-Coudres*.

Quant à la conservation de cette croix pendant l'espace de deux cents quarante ans, cela ne pourrait être le sujet d'une objection sérieuse, puisqu'il est possible qu'elle ait pu durer aussi longtemps, ou que les Français l'auraient renouvelée, ce qui reviendrait au même.

Cette croix n'existe plus et on n'a pas eu la pensée de la renouveler par une autre afin de conserver plus spécialement le souvenir de ce mémorable événement. J'ai visité l'endroit où on croit qu'elle avait été plantée, mais je n'ai pu découvrir le point précis de sa situation. Quoi qu'il en soit de l'inutilité de mes recherches, le fait de l'existence de cette croix et le souvenir que la tradition y a attaché ne peuvent être révoqués en doute.

A cette croix et à l'endroit où elle avait été plantée, se rattachent d'autres faits que je ne dois pas omettre ici. Le premier de ces faits, c'est que les aumôniers des vais-

seaux français qui, à leur passage, ont jeté l'ancre au mouillage de l'Île-aux-Coudres, ont, à plusieurs reprises, célébré la sainte messe auprès de cette croix avant l'année 1748, alors qu'il n'y avait pas encore de chapelle bâtie sur l'île. La tradition a conservé ce souvenir.

A cette même croix se rattache encore le fait que voici, arrivé en l'année 1755 ou quatre ans avant le siège de Québec : c'est le baptême de Marie-Augustine Bouchard, mariée plus tard à Jean-Marc Gagnon et dont le fils, François Gagnon, est encore vivant.

On aimera à voir ici l'acte de ce baptême dressé par le Rév. P. Coquart :

L'an mil sept cent cinquante cinq le vingt-trois Juillet a été baptisée par M. Ruffin prêtre aumônier sur le vaisseau *l'Entrepreneur* en l'absence du soussigné missionnaire, Marie-Augustine Bouchard, née le jour précédent du mariage légitime de Jacques Bouchard (1) et de Louise Françoise Roussel. Le parrain a été Gaspard Joseph Raymond commis des vivres de la marine du dit vaisseau, et la marraine Marie Joseph Tremblay.

(Signé) COQUART, M. J.

La tradition déclare que ce baptême avait été fait auprès de la croix. Elle nous apprend aussi que le parrain de Marie-Augustine Bouchard était le neveu de M. Ruffin. La tradition, conservée dans la famille Gagnon, nous apprend encore que M. Gaspard-Joseph Raymond promit, en quittant l'île, d'envoyer de Québec à sa filleule canadienne un souvenir qui, lorsqu'elle serait grande, lui rappellerait son parrain d'outre mer. Il ne manqua pas à son engagement, car rendu à Québec, il acheta différents effets, les plaça dans un paquet qu'il enveloppa avec soin, et le confia au pilote qui avait conduit *l'Entrepreneur* et qui devait revenir sur l'Île-aux-Coudres. Par malheur pour la petite Marie-Augustine, ce pilote oublia le paquet à son départ de Québec, et la pauvre enfant n'en a jamais eu ni vent ni nouvelle.

Deux ans plus tard (1757), un autre baptême fut fait par un aumônier d'un autre bâtiment français, au pied de la même croix. Voici l'acte qu'en a dressé le Père Coquart :

L'an 1757, le 21 juillet ont été suppléées les cérémonies du baptême, donné par M. Royer aumônier du Roy sur le vaisseau *le Célèbre*, à Pierre Bernard Lagüe (2) né le même jour du mariage légitime de Pierre Lagüe, navigateur, et de Marie Tremblay, etc.

(Signé) COQUART, M. J.

Les registres de l'Île-aux-Coudres, conservés dans les archives de la cure, ne datant que de l'année 1741, ne peuvent nous donner la preuve écrite d'autres baptêmes faits par des aumôniers de bâtiments français depuis l'année de l'établissement des habitants sur cette île. Cependant, on ne peut douter que plusieurs autres baptêmes n'aient été administrés par quelques-uns d'entre eux, outre ceux dont je viens de faire mention, lors surtout que de grands vents contraires devaient retenir plusieurs jours de suite les bâtiments à l'ancre dans le *mouillage*. L'absence, pendant l'été, des missionnaires qui desservaient l'Île-aux-Coudres devait tout

(1) Le mariage de Jacques Bouchard est le premier acte de mariage inscrit sur le registre de la cure de l'Île-aux-Coudres à l'année 1741, le 13 de novembre. Cinq signatures sont apposées au bas de cet acte, dont l'une est celle de François Bouchard, capitaine de la *Côte*. Le premier acte de sépulture est celui d'un jeune enfant (Pierre-Dièdonné Harvay) âgé de deux mois et demi. Les noms de son père et de sa mère manquent dans l'acte, qui est du 12 mai 1742. Le premier acte de baptême porté sur ce registre est celui de Marie-Anne Tremblay, dont le père était André Tremblay et la mère Catherine Bouchard. Ces trois actes sont faits et signés par M. Chaumont.

(2) Pierre-Bernard Lagüe (aujourd'hui *Lagüeux*) est un des grands-oncles du Rév. M. Ovide Brunette, professeur à l'Université-Laval. Trois autres enfants de la même famille Lagüe ont été baptisés à l'Île-aux-Coudres : 1o. François, né le 3 de janvier 1759 et baptisé sous condition le 20 du même mois ; 2o. François, née le 9 du mois d'août 1761, et baptisée le 22 du même mois ; 3o. Louis-Abraham, né le 26 mars 1763, et baptisé sous condition le 11 août suivant. Ces trois derniers baptêmes furent faits par M. Chaumont de la Joannière, alors curé de la paroisse de Saint-Pierre de la Baie-Saint-Paul, et desservant l'Île-aux-Coudres. (Cette note a été écrite en 1870.)

naturellement engager les habitants à porter leurs enfants nouveaux-nés pour les faire baptiser par quelqu'un des aumôniers des navires.

A l'endroit où était plantée la célèbre croix que tant de fois j'ai nommée, se voit encore l'emplacement d'un vaste cimetière où beaucoup de corps doivent avoir été inhumés. J'ai visité ce cimetière, qui a au moins trois quarts d'arpent de longueur. On y aperçoit encore la coupe d'un grand nombre de fosses. Cinq rangs, sur toute cette longueur, sont encore très-visibles à l'œil, quoique le terrain en ait été labouré. D'après certaines sinuosités du sol, il est presque évident que les rangs des fosses doivent dépasser le nombre de cinq. Je regrette qu'on n'ait pas plus respecté les dépouilles mortelles de ceux que nous nous glorifions d'avoir eu pour nos ancêtres. On a, cependant, par respect pour ces fosses, tenu ce terrain constamment environné d'une clôture. C'est un témoignage que j'aime à rendre ici à la famille Gagnon, propriétaire de la terre où se trouve cette trace du passage des Français.

En gagnant vers l'ouest, à un mille environ du cimetière dont je viens de parler, a existé un autre cimetière peut-être encore plus considérable que le premier. Ce second cimetière, que j'ai également visité, ne présente pas de traces de fosses, faites les unes à côté des autres, comme le premier, mais de hautes et larges buttes où les corps ont dû être déposés plusieurs ensemble. Il y a un grand nombre de ces buttes que le temps n'a pu effacer.

Des hommes âgés et encore vivants m'ont assuré avoir entendu bien souvent répéter à leurs vieux parents que beaucoup de *corps de Français* savaient été enterrés sous ces tertres. Comme le premier, ce cimetière se trouve au pied de la haute côte qui sert de rempart à l'Île-aux-Coudres et termine ses rivages. Par une précaution louable, tous deux sont situés sur des élévations où les eaux du fleuve ne peuvent monter, même dans les plus hautes marées. Le terrain occupé par le second cimetière n'a jamais été labouré ; il sert de prairie dont on fauche le foin. Pendant les pâturages, en sol est foulé sous les pieds des animaux, ce qui est très-regrettable.

Les navigateurs français avaient construit deux quais à l'endroit de l'île appelé *mouillage*. Le plus considérable était placé, suivant la tradition, à l'entrée Est d'un canal profond, dans lequel pénètrent les eaux du fleuve pour s'y élever, à marée haute, à près de quinze pieds. Ce canal forme comme une espèce de ceinture qui environne la *grande batture* et l'île du rivage de l'île à la marée montante. Ce quai n'existe plus aujourd'hui. Les eaux du fleuve l'ont démolie et y a déjà de longues années. Il est assez probable qu'il servait pour les gros vaisseaux, surtout à haute marée.

Un autre quai ou *pontage*, qu'on a bâti pour gagner le pied de la côte, existe encore. Ce quai se prolongeait jusqu'aux élévations du rivage. La partie de ce pontage la plus voisine du croissant où les chaloupes devaient venir accoster, au commencement de la marée montante, a été emportée par les eaux. L'autre partie, de la longueur de plus d'un arpent et demi, existe encore. Les terres vaseuses, apportées par les eaux, en ont couvert la surface, large de plus de trente pieds et d'une épaisseur de six à huit pouces. On aperçoit encore plusieurs parties des pièces de bois rond qui en formaient les bords. On fauche maintenant du foin qui a poussé sur la partie conservée, laquelle, malgré qu'elle ait dû s'enfoncer dans la vase où elle s'appuie, forme encore une élévation de plus d'un pied au-dessus des terrains environnants. Les faucheurs auxquels appartient la grève où existe ce quai, se rappellent avoir cassé plusieurs faux sur les pièces de bois qui forment les dehors de ce pontage, construit depuis, peut-être, plus de deux cents ans. Si l'on en juge par l'état de conservation du bois qui le compose, il a bien l'air de devoir encore durer autant d'années.

Ce pontage vient aboutir au commencement du haut rivage, sur lequel se trouve le second cimetière dont j'ai parlé plus

haut. Selon toutes les probabilités, les Français, pendant le long espace de temps qu'ils ont été maîtres du Canada, ont dû faire un fréquent usage de ce débarquement. A une petite distance de l'endroit où vient aboutir ce pontage, se trouve un ruisseau très-abondant qui sort du pied de la côte, et dont la fraîcheur et la limpidité sont de première qualité. Les Français ont dû venir à cette fontaine, qui ne tarit jamais, pour y renouveler leur provision d'eau, et aussi pour y laver leur linge, ce qu'indique le nom que porte ce ruisseau et que la tradition nous apprend avoir été donné par les Français. Le nom qu'il continue de porter est celui de : *Ruisseau de la lessive* que tous les habitants de l'île connaissent.

Je suis porté à croire que, vu l'excellente qualité de cette eau et la facilité de s'en procurer, les équipages des bâtiments français, au lieu de faire leur provision dans les eaux du fleuve pour leur voyage d'outre mer, ont dû venir, en passant à l'Île-aux-Coudres, s'approvisionner à cet endroit peu éloigné de la rade où ils jetaient leurs ancres.

Une dernière relique des Français sur l'Île-aux-Coudres est un de leurs vaisseaux dont les débris sont demeurés longtemps sur l'extrémité nord de la grande batture qui sert de protection aux navires contre les vents d'ouest.

Vers l'année 1825, j'ai vu la quille de ce vaisseau naufragé, en partie enfoncée dans le sable, mais parfaitement bien conservée.

Peu de temps après cette date, quelques-uns des habitants de l'île ont levé cette quille pour la scier et en faire des bordages pour des chaloupes. Si je ne me trompe, une goëlette, appartenant au sieur Ulric Bouchard, doit avoir des morceaux de ce navire. Les deux poteaux du guindeau doivent avoir été pris sur cette quille.

Les chasseurs de l'île, qui ont une mémoire exceptionnelle pour tous les faits auxquels se rattachent leur occupation favorite, ont conservé le souvenir que ce bâtiment était chargé de pois. Un vieux chasseur, du nom de Louis-André Tremblay, mort il y a une quarantaine d'années, a souvent raconté à son donataire, P.-D. Mailloux, qu'il avait tué un grand nombre de gibiers plongeurs qui se régalaient avec les pois de ce bâtiment naufragé. Suivant ce qu'il en disait, ce naufrage devait avoir eu lieu vers l'époque de 1745.

En admettant cette date comme correcte, il s'ensuivrait que la relique française que porte la goëlette du sieur Ulric Bouchard aurait maintenant (1870) cent vingt-cinq ans, dont elle aurait passé quatre-vingt-dix ans dans les eaux salées du fleuve Saint-Laurent.

D'après ce que l'on vient de voir dans ce chapitre, on en devra conclure qu'à part la ville de Québec ou de Montréal, il est peu d'endroits, dans le Canada, qui possèdent plus de souvenirs des navigateurs français avant la cession de ce pays à l'Angleterre, que ma belle et bien-aimée petite Île-aux-Coudres.

(La suite au prochain numéro.)

### Décisions judiciaires concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

## CHOSSES ET AUTRES

L'hon. M. Langevin a été élu, comme tous les autres ministres, par acclamation.

La démission du lieutenant-gouverneur de Québec nous paraît décidée. On peut s'attendre à des débats orageux à ce sujet.

M. l'abbé Lévêque fait le dimanche à l'asile Nazareth, des conférences remarquables sur les principes fondamentaux de religion.

La princesse Louise, qui nous arrive, est, paraît-il, une artiste de premier ordre. Si elle se met à peindre toutes les courbettes manquées, les gaucheries et les extravagances qu'on va faire pour elle, elle fera des croquis qui amuseront fort la reine sa mère.

La présence de M. Parkman à Québec soulève des tempêtes dans le monde religieux et littéraire. M. Tardivel proteste contre les honneurs que l'Université-Laval et la Société historique lui rendent, à cause de la manière injurieuse dont il parle des jésuites et de l'Église catholique dans ses ouvrages.

Le gouvernement anglais, n'ayant pas reçu de réponse à son dernier message, a déclaré la guerre à l'Afghanistan, et les troupes anglaises sont immédiatement entrées en campagne et ont remporté des succès qui sont d'un bon augure.

Le Gouverneur-Général est arrivé à Halifax samedi soir, à neuf heures. La princesse Louise a été malade durant toute la traversée; elle est, dit-on, très-aimable. Notre nouveau gouverneur est petit de taille; il a les cheveux presque blancs et le front haut, bien développé; il cause avec esprit et se montre très-affable.

France Savary et sa femme, de St-Jean, se sont noyés en revenant dans une chaloupe à voile de St-Valentin, où ils étaient allés chercher leur provision de bois pour l'hiver. La femme de Savary ayant été jetée à l'eau par un brusque mouvement de la barre du gouvernail, il se jeta à l'eau pour la sauver, plongea plusieurs fois pour l'atteindre et disparut dans les flots. Ces deux infortunés se sont noyés sous les yeux de leurs trois enfants qui étaient à bord, et dont le plus jeune n'a pas un an. Cet accident a produit la plus douloureuse impression à St-Jean.

L'élection de M. Paul de Cassagnac a été invalidée. Le fougueux bonapartiste a fait un discours de plusieurs heures dans lequel il a attaqué la République, et plusieurs républicains en particulier, dans les termes les plus violents. Interpellé avec fureur, il a décoché des traits terribles aux interrupteurs.

L'élection de M. de Fourtou, ex-ministre, a été aussi invalidée. Il a, lui aussi, fait une charge à fond de train contre les républicains, et provoqué des scènes tumultueuses. Il s'est battu en duel avec Gambetta, quelques jours après; mais ils ne se sont pas fait de mal.

Il ne manquait plus à la belle paroisse de Saint-Jérôme que d'avoir un journal, un organe; elle l'a, et ce journal s'appelle le Nord. Il s'occupera surtout de colonisation. Tant mieux; on pourra dire que c'est du Nord que nous vient la lumière et le salut.

Le Nord parle, dans son premier numéro, du projet important, national, de relier Saint-Jérôme à la Rouge par un chemin.

M. Hervieux est le propriétaire et rédacteur du nouveau journal.

Les amateurs de belle et bonne musique apprendront, sans doute, avec plaisir que monsieur Desève et madame Christin organisent un autre concert pour le mois de décembre. Ils seront heureux

d'aller entendre et apprécier des artistes aussi remarquables et de faire en même temps une œuvre nationale, car le produit de ce concert sera employé à venir en aide à un jeune Canadien qui étudie en ce moment à Paris le chant et la musique. Il s'agit de M. Lamothe, dont la population de Montréal a pu admirer plus d'une fois la voix et le talent. Ne manquons jamais une occasion d'augmenter le nombre de ces artistes d'élite qui vont en Europe se mettre en état d'honorer le nom canadien.

La discussion au sujet de la destitution du lieutenant-gouverneur de Québec est toujours très-vive. Un correspondant de *L'Événement* prétend que le gouvernement fédéral ne peut pas plus destituer un lieutenant-gouverneur pour avoir renvoyé son ministère, que le gouvernement anglais aurait le droit de destituer un gouverneur-général qui aurait renvoyé ses ministres, parce que dans un cas comme dans l'autre, il est indifférent au gouvernement anglais comme au gouvernement fédéral que ce soient tels ou tels ministres qui gouvernent. Le *Nouveau-Monde* répond que cet argument serait bien fondé s'il s'agissait d'un cas ordinaire, mais que le gouvernement fédéral peut, d'après la constitution, et doit intervenir lorsqu'il s'agit de protéger le gouvernement responsable lui-même menacé dans les provinces.

On n'a sans doute pas oublié la mort du roi des Birmans.

Sait-on dans quels termes pompeux les ancêtres de ce souverain exigeaient qu'on leur adressât la parole?

Voici ce que dut écrire un jour le gouverneur anglais de Madras:

A Sa Majesté impériale qui a glorifié de sa présence la ville d'Ava, empereur des empereurs, qui surpasse en gloire et en honneur les rois de l'Orient et de l'Occident; firmament pur de la vertu; fontaine de la justice; perfection de la sagesse; seigneur de la charité et protecteur des malheureux; principal moteur de la sphère des grandeurs; président du conseil; victorieux en guerre; qui ne redoute personne et est redouté de tous; centre de tous les trésors de la terre et de la mer; protecteur de l'or et de l'argent, des rubis, de l'ambre et de tous les bijoux précieux; favorisé par le ciel et honoré par les hommes; celui dont l'éclat brille dans le monde comme la lumière du soleil; celui dont le nom tout puissant restera éternellement gravé dans nos mémoires, etc., etc.

Passanatti, l'auteur de la tentative de meurtre sur le roi Humbert d'Italie, est, lui aussi, membre de l'Internationale. Il a dit que, s'il avait eu les moyens de s'acheter un pistolet, il n'aurait pas manqué son coup.

Le roi Humbert le frappa à la tête avec son épée et lui fit une blessure assez grave. Il n'en voulait pas au roi, mais croyait sa mort nécessaire à l'avènement de la république. Le pape a été l'un des premiers à envoyer ses félicitations à Humbert.

Durant la marche d'une procession en honneur du roi Humbert, une bombe a été jetée au milieu d'un corps de vétérans, et a fait explosion; deux hommes ont été tués et plusieurs blessés.

Les attentats qui viennent d'avoir lieu contre les rois de Prusse, d'Espagne et d'Italie sont bien de nature à jeter l'effroi dans les esprits. Ils démontrent l'étendue et la gravité du mal qui ronge la société moderne, et que les mesures de répression ne réussiront pas à détruire. Quels bouleversements se préparent en Europe!

Juan Oliva, qui a voulu tuer le roi d'Espagne, a avoué que son crime était prémédité depuis longtemps, et qu'il avait essayé plusieurs fois de l'exécuter. Il n'a aucune croyance religieuse et appartient à l'Internationale.

Il dit qu'il n'a jamais songé à assurer sa fuite, parce qu'il a toujours pensé qu'il serait tué sur place par la suite du roi.

Dans son livre de notes, il consigne son désespoir de voir le ciel couvert, parce que, dit-il, "s'il pleut, le roi, au lieu de venir à cheval, viendra en voiture, et je ne pourrai pas réaliser mon projet."

Il s'est placé à l'endroit qu'il avait choisi et a remarqué que, si le coup n'at-

teignait pas le roi, il atteindrait un lieutenant qui était en face, à la tête de ses soldats. Il fait cette observation brutale le sourire sur les lèvres!

En entendant le lieutenant donner l'ordre de présenter les armes, ce qui annonçait la prochaine arrivée du roi, il arma les deux coups de son pistolet Lefauchaux, qu'il avait dans la poche de sa jaquette, et se tint prêt à tirer, mais sans que personne pût s'apercevoir de rien. Lorsque le roi passa, il l'ajusta et tira. "Mais, comme il n'est pas aussi facile, dit-il, de toucher un homme qu'un vase de cristal," il le manqua et laissa alors tomber son pistolet.

Le meurtrier appartient à une famille très-respectable.

On lit dans le *Canadien* du 20 novembre courant:

## DESEVE-LAVALLÉE

Le Canada a le privilège de produire des génies dans les différentes branches des arts tout comme les grands pays de l'Europe.

Le talent naturel se révèle d'une manière vraiment remarquable chez un bon nombre des enfants du sol canadien. Si le temps nous le permettait, nous pourrions publier une liste très-longue de tous les Canadiens qui se sont distingués dans les arts. La peinture, la sculpture, la musique ont eu parmi nous, depuis une trentaine d'années, des interprètes de grande renommée.

Il y a quarante ans, en 1838, deux artistes parisiens, MM. Nourrit et Nagel, visitaient le Canada, le premier comme chanteur de grande réputation, et le second, comme violoniste distingué. Nous nous rappelons encore le jour où Nourrit fit entendre sa voix puissante et Nagel les sons féériques et mystérieux qu'il tira de son violon dans la cathédrale Notre-Dame de Québec, durant l'office divin du matin. Ce célèbre violoniste produisit un effet prodigieux. Jamais encore il n'avait été donné aux Québécois d'entendre une pareille merveille. Nagel, après avoir terminé son morceau sur les quatre cordes, coupa la première et le répéta en produisant le même effet, puis coupa la seconde et obtint encore le même résultat, enfin il coupa la troisième et produisit sur une seule corde, la 4e, un effet non moins brillant que celui qu'il avait obtenu à l'aide de ses quatre cordes. Aussi tous les fidèles qui assistaient à la messe ce jour-là ne revenaient pas de leur étonnement et un bon nombre disaient tout bas: "Cet homme est à coup sûr un sorcier."

M. le curé Baillargeon—archevêque de Québec plus tard—fut tellement émerveillé du jeu de ce violoniste qu'il ne put s'empêcher d'adresser, du haut de la chaire, des remerciements aux deux artistes, surtout à Nagel pour avoir prêté, en cette circonstance, leurs talents au service du Seigneur.

Aujourd'hui, après quarante ans, nous trouvons dans notre jeune artiste canadien, M. Desève, âgé de 21 ans, un autre Nagel, avec un avenir encore plus brillant, et nous tenons compte de son jeune âge. Ce jeune violoniste possède déjà une exécution de grand maître; c'est un digne disciple du célèbre Paganini. Courage! ne cessez un seul instant de travailler; vous êtes dans la voie qui conduit à la véritable gloire.

M. Desève comprendra avec nous qu'il n'est jamais bon de laisser croire à un jeune artiste qu'il a atteint l'apogée de l'art qu'il exerce, lorsqu'il ferait mieux encore que tous ses devanciers. Au contraire, un artiste qui fait bien, ou qui paraît être rendu même à la perfection de son art, peut encore faire mieux à force d'étude constante.

Il est bien reconnu que le violon est le seul instrument qui n'ait pas encore trouvé son maître. C'est donc une raison de plus qui nous permet, en cette circonstance, de dire à M. Desève: Vous possédez le feu sacré des grands maîtres, vous êtes jeune, votre exécution est brillante, hardie, même audacieuse; que s'attelle après une nouvelle étude à l'école des célèbres professeurs européens?

Nous prédisons dès aujourd'hui que le Canada possèdera son Paganini en M. Desève. Ce jeune violoniste a donné, lundi soir, à la salle Victoria, devant un auditoire d'élite, la preuve qu'il possède au plus haut degré le feu sacré qui conduit l'artiste à l'immortalité. Aussi l'accueil que le public lui a fait a-t-il été très-enthousiaste et des plus sympathiques. La *Fantaisie* sur l'hymne autrichien de Haydn a été exécutée avec un aplomb superbe; la *Réverie* de Vieuxtemps a tenu l'auditoire comme dans l'extase, se berçant mollement sous l'effet des sons harmonieux et plaintifs que l'artiste tirait de son instrument; enfin les thèmes de Paganini, avec variations exécutées sur une seule corde, la 4e, nous ont rappelé l'effet prodigieux qu'avait produit Nagel à la cathédrale, il y a quarante ans. Nous n'avons pas besoin de dire ici que M. Desève a été chaleureusement rappelé après l'exécution de chacun de ces morceaux, et que les applaudissements les plus enthousiastes ne lui ont pas fait défaut.

Quant à M. Calixa Lavallée, il nous suffira de dire qu'il a ajouté lundi soir un nouveau fleuron à sa couronne d'artiste. Le plus bel éloge que nous puissions lui décerner, c'est de dire qu'il est arrivé depuis longtemps à se rendre le maître

absolu de son instrument. Le piano n'a plus de secret pour cet artiste. Nous dirons même plus, il le domine de toute la hauteur de son exécution à la fois brillante, hardie, délirante et artistique. Le fait est que le piano est devenu un instrument incapable de répondre aux exigences de M. Lavallée.

Quel charmant recueil de nouvelles a la main on ferait avec les joyeusetés de la période électorale!

Voici une historiette ravissante qui arrive de Cambrai, et que nous extrayons d'une plaidoirie prononcée devant le tribunal correctionnel de cette ville par Me Doumerc, du barreau de Paris.

Nous sommes au soir du 14 octobre. M. Jules Amigues, candidat bonapartiste, est proclamé avec dix mille suffrages. Son concurrent républicain, M. Bertrand-Milcent, député restant, est resté net sur le carreau.

La nuit suivante, une rixe s'engage dans un cabaret de Solesmes, petit village des environs de Cambrai, et un pauvre diable nommé Oblime reçoit sur la tête un coup de bouteille dont il meurt deux jours après.

Immédiatement, un cri d'indignation s'élève. Les démocrates de l'endroit, furieux de leur désastre, mettent incontinent la main sur ce cadavre inattendu. Voilà le malheureux Oblime sacré homme politique après sa mort, et la rixe qui lui a été fatale érigée en guet-apens des hommes du 2 décembre. On pleure, on se désespère, on exalte les vertus civiques du défunt; on parle d'enterrer civilement ce fidèle de la vraie République!

Et puis l'on dénonce au parquet les deux meurtriers prétendus: ce sont deux agents électoraux de M. Jules Amigues, deux misérables, deux bonapartistes capables de tout, les frères Rémy!

Les journaux républicains publient des articles à grand orchestre contre l'élection de M. Amigues, cette élection infâme, cette élection tachée de sang! L'un d'eux raconte avec force détails les péripéties du drame nocturne de Solesmes, et reproduit un prétendu discours prononcé par M. Bertrand-Milcent sur la tombe de la victime, enterrée solennellement la veille au milieu d'une énorme affluence de républicains éplorés. Voici une petite perle qui a été cueillie au hasard dans ce morceau d'éloquence funèbre:

Sa mort a eu, je le sais, pour raison son dévouement à la meilleure des causes, son courage et sa franchise à soutenir les opinions du grand parti républicain, qui le comptera désormais au nombre de ses martyrs!!!

Le dossier électoral de M. J. Amigues s'enrichit d'autant. On le désigne carrément comme complice moral de l'assassinat qui a suivi son élection, et on qualifie non moins carrément de manœuvre électorale, aussi épouvantable que mensongère, cette mort du malheureux Oblime, postérieure d'une demi-nuit au scrutin. Quelle invalidation sur la planche!

Seulement, quelques jours se passent. On n'arrête pas du tout les frères Rémy, et ce sont les frères Rémy, parfaitement innocents de toute cette affaire, qui font un procès en diffamation aux deux journaux radicaux de Cambrai.

C'est ce procès-là que Me Doumerc a été soutenir, et les gérants des feuilles en cause en ont été pour un total d'amendes de 2,700 francs.

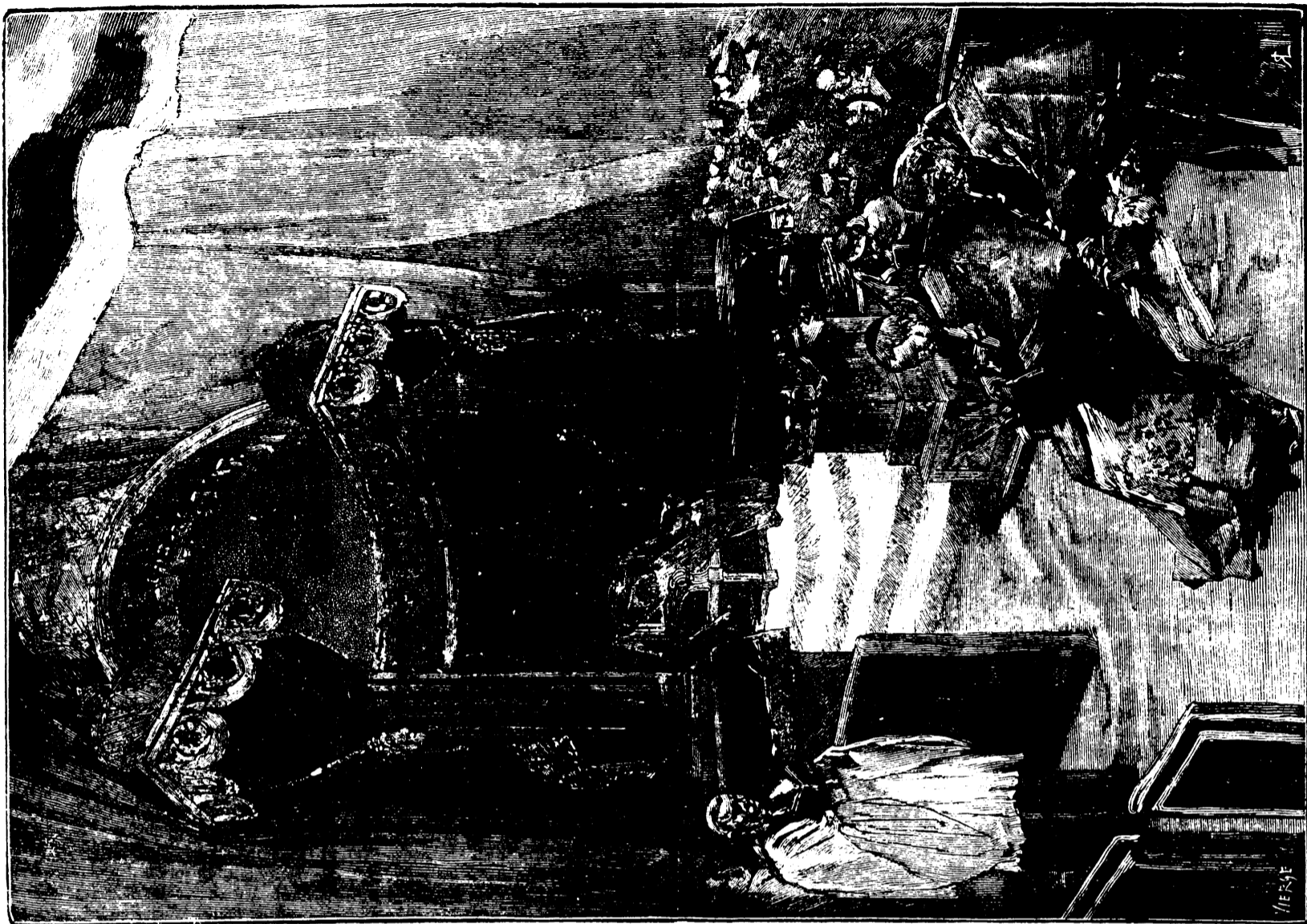
Mais là n'est encore pas le plus comique de l'histoire: ce pauvre diable d'Oblime, qu'on a enterré avec tant de fleurs rouges autour de lui, et sur la tombe duquel sont tombées tant de bonnes larmes républicaines, était un bonapartiste de la plus belle eau!

Dans leur précipitation à exploiter cette mort tragique, les frères et amis avaient négligé de scruter le passé du défunt, et c'était un faux cadavre démocratique qu'ils avaient escorté au cimetière..... On en rira longtemps dans Cambrai!

## AVIS AUX DAMES

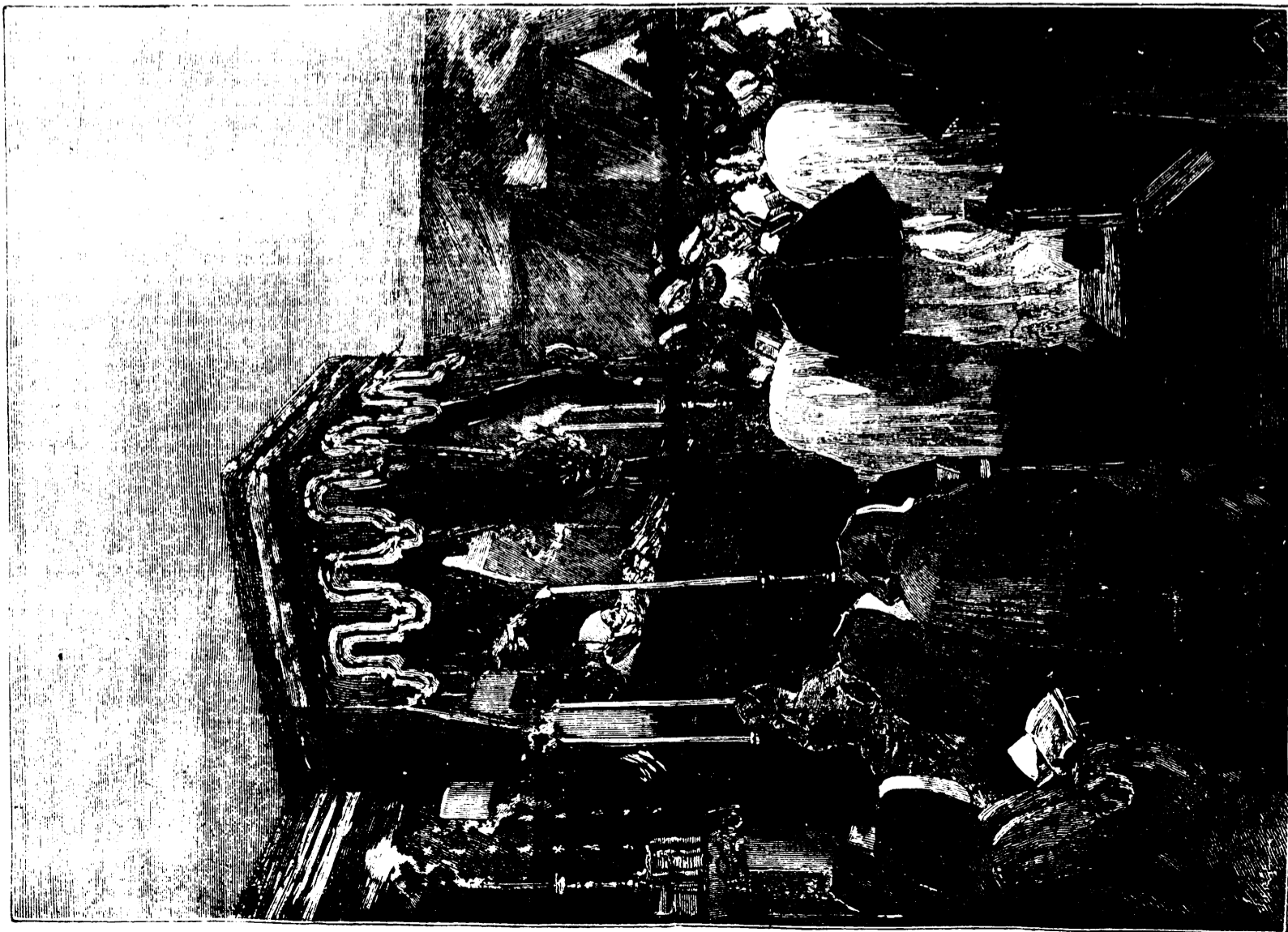
Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.



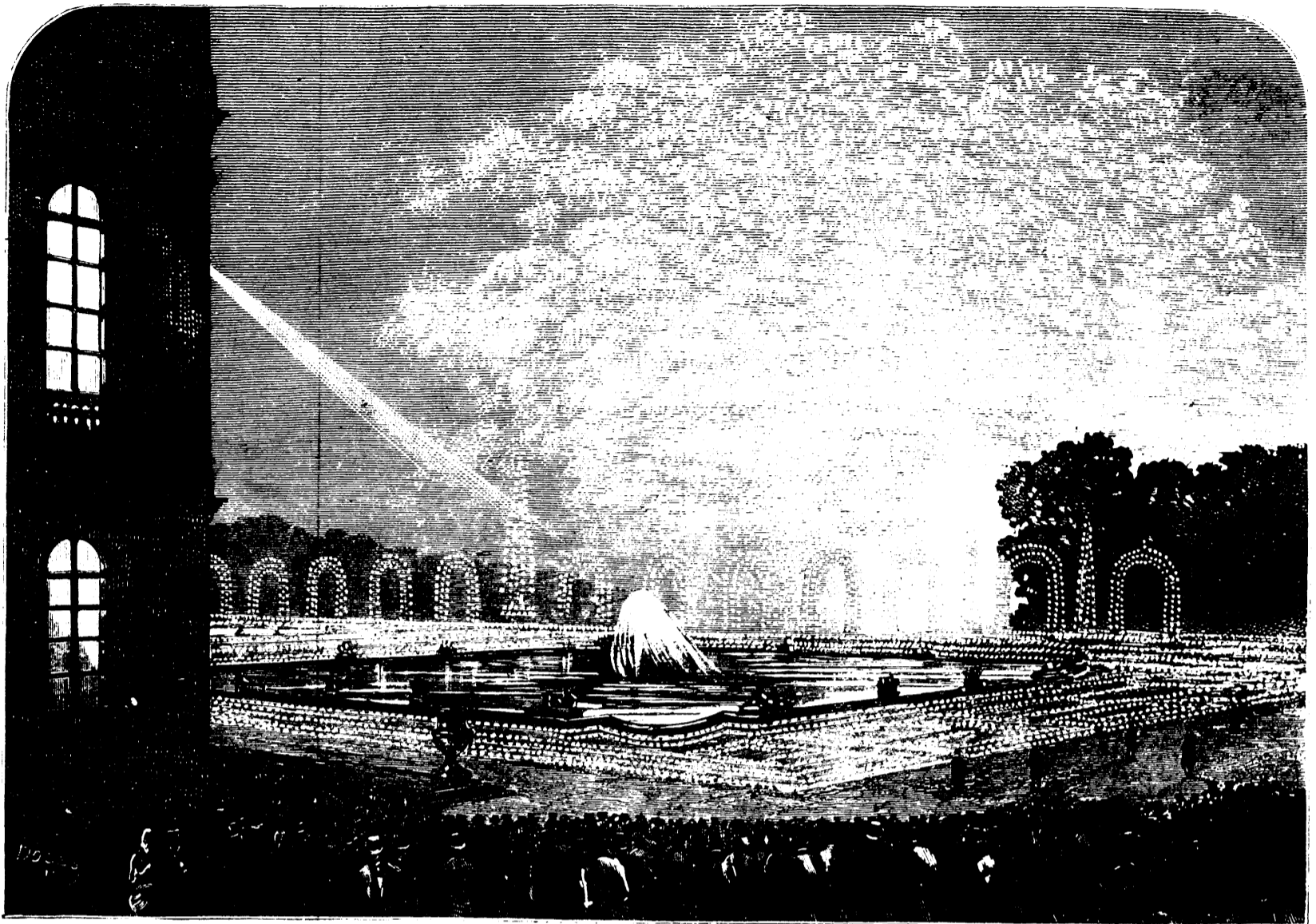
Le trône épiscopal dans la cathédrale.

ORLÉANS. — Les Funérailles de M<sup>sr</sup> Dupanloup. — (Dessin de M. Vierge.)

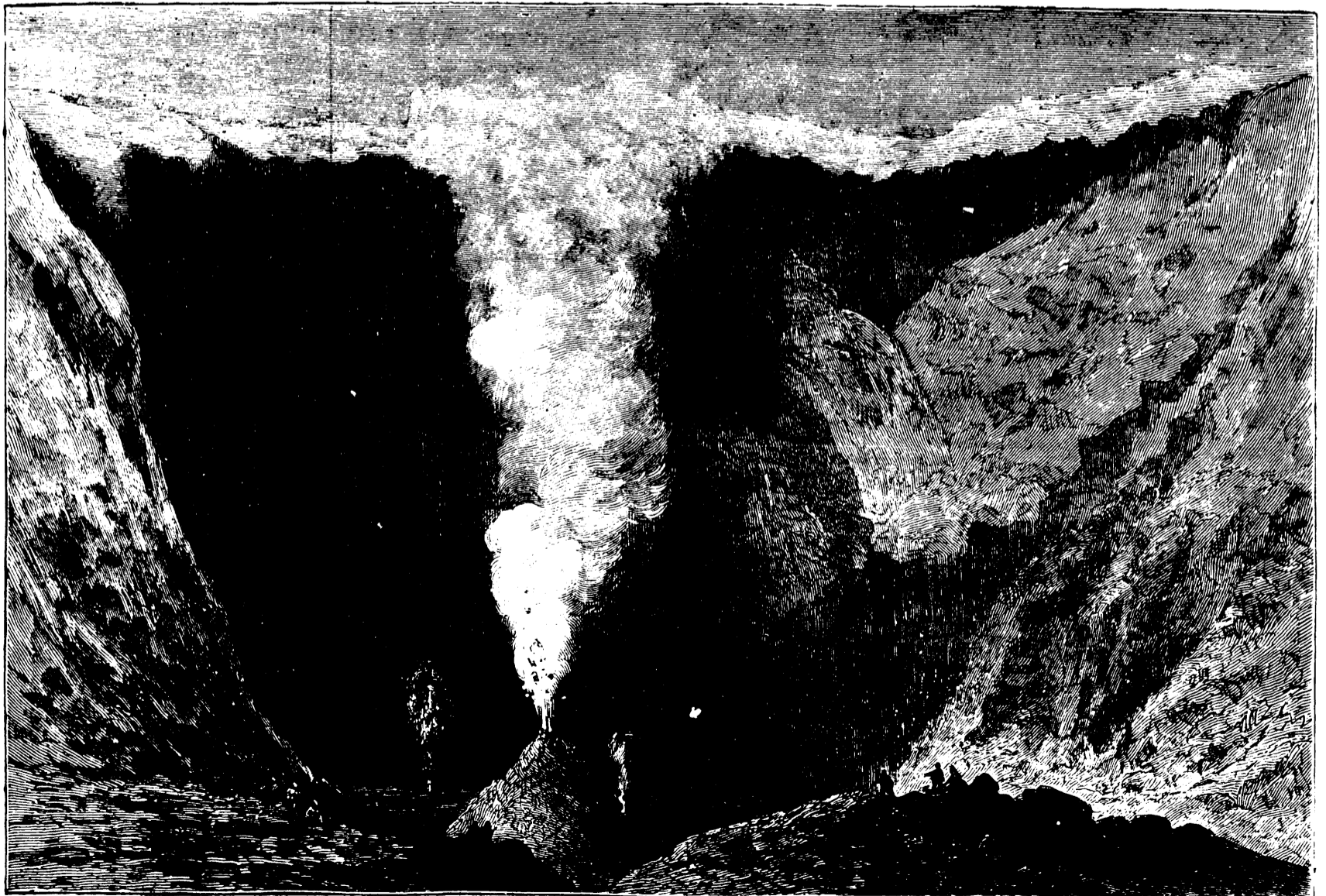


La chapelle ardente à l'évêché.





LA FÊTE DE VERSAILLES, Le Feu d'artifice et l'illumination des Jardins. — Dessin de M. Dusso.



NOUVELLE ERUPTION DU VÉSUVÉ. — VUE DE L'INTÉRIEUR DU CRATÈRE.



## LE ZÉPHIR

ROMANCE

Jeune zéphir, qui cours sur le feuillage,  
Oh! dis-moi donc, où portes-tu tes pas?  
Tu me souris et ton joyeux ramage  
S'envole au loin et répète tout bas:  
"O jeune cœur, d'ivresse tu palpites,  
Vers l'avenir tu jettes des soupirs;  
De rêves d'or ici-bas tu t'agites."  
Oh! dis-moi donc, où portes-tu tes pas?

Jeune zéphir, sur les vertes pelouses  
Tu fuis au loin le pays de tes amours;  
Sur ton chemin les furettes jalouses  
Jettent au vent l'odeur de leurs atours.  
Espoir des cœurs, va redire à son âme  
Mes doux soupirs et mes projets chéris,  
Et bientôt viens, de ton aile de flamme,  
Viens réveiller mes beaux jours endormis!

J'entends l'écho des collines lointaines,  
Son harmonie à mon cœur vient mourir!  
Oh! qu'il est bon à ces heures sereines  
De savourer les charmes d'un loisir!  
Joyeux zéphir, plus brillant que l'aurore,  
Porte mon nom à ce cœur bien-aimé,  
Et que sa voix dise s'il m'aime encore;  
Pour moi, toujours son doux nom m'a charmé!

Vois le soleil qui, loin sur la colline,  
En lingots d'or verse ses chauds rayons;  
Sur la pelouse une onde purpurine  
Fuit do. cement ses mousseuses prisons.  
O beau zéphir, vers cette blonde amie  
Prends ton essor, emporte un doux baiser  
A ce cœur pur, le soutien de ma vie  
Et de l'amour le chaleureux foyer!!

Vers l'horizon envoie-toi bien vite,  
Plane au-dessus d'un terrestre désir;  
Dans mon espoir, oh! jamais ne me quitte,  
Guide zélé de mon sombre avenir!  
Pars, mais reviens, permets que sur ton aile  
Bientôt je voie écrits en lettres d'or  
Les doux soupirs de son âme si belle  
Que je chéris... que j'aime plus encor!!

RANNA.

6 novembre 1878.

LA  
BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

XVII

Valnoir tâta avec ses mains et s'aperçut que l'eau pénétrait rapidement par une large ouverture.

Le bateau était construit de planches très-minces, et une de ces planches avait été brisée sur l'avant, au-dessous de la ligne de flottaison. Cet accident provenait-il d'un choc sur quelque pieu du barrage ou des balles qui avaient frappé le canot? Valnoir n'en savait rien et n'avait pas le temps d'y songer, car il lui fallait boucher immédiatement la voie d'eau, sous peine de périr.

Le manteau de Régine fut le premier objet qui lui tomba sous la main, et il s'en servit en guise de tampon, mais cette opération très-impairfaite ne fit que retarder le progrès de l'eau.

Si peu qu'elle se fit jour, comme Valnoir n'avait aucun ustensile pour vider la barque à mesure qu'elle se remplissait, le naufrage n'était plus qu'une question de temps.

Il essaya bien de rejeter l'eau avec son chapeau et même avec ses mains, mais il fut obligé de renoncer à ces moyens, assez dangereux d'ailleurs, car le canot, n'avançant plus que très-lentement, était de nouveau le point de mire des tireurs prussiens.

Les balles recommençaient à siffler de telle sorte que Valnoir osait à peine remuer, dans la crainte de se montrer au-dessus du bordage.

C'était une de ces situations où l'esprit le plus fécond en ressources n'entrevoit aucune chance de salut, et le malheureux amant de madame de Charmière se crut bien perdu.

Au désespoir de quitter la vie s'ajoutait la rage de finir de cette façon ridicule.

"Mourir noyé dans ce sabot, comme un rat dans une souricière, disait-il en grinçant des dents, quel sort!"

Puis il pensa qu'on retrouverait son corps et qu'on le porterait à la Mergue, et cette idée lui donna froid.

Il lui passa aussi par l'esprit que les journaux où ses ennemis écrivaient ne manqueraient pas de dire que le rédacteur en chef du *Serpenteau* avait péri en allant porter des renseignements aux Prussiens.

"Taupier ne sera pas fâché de me remplacer," pensa-t-il avec amertume.

Le nom de Rose vint alors sur ses lèvres, et il se dit qu'elle aussi le remplacerait.

La colère lui rendit un peu d'énergie. Mieux valait encore se faire prendre par les Prussiens que de couler au fond de la Seine. Il résolut donc de les appeler à son secours, au risque de recevoir encore une fois des coups de fusil pour réponse.

"Mourir pour mourir, murmura-t-il, j'aime encore mieux que ce soit d'une balle; ce sera plus vite fait."

La barque s'enfonçait toujours, et il n'y avait plus à hésiter.

"Ils ne me comprendront peut-être pas, pensa Valnoir, mais ils croiront que je suis un espion et que je leur apporte des nouvelles.

"Ils viendront et je serai sauvé."  
Le danger était de se montrer et de servir de cible à l'ennemi, en attendant qu'il se fût décidé à capturer le bateau.

Le raisonnement péchait d'ailleurs en ce point que les Prussiens n'avaient peut-être pas de barque disponible pour venir amarrer leur prise, et, dans ce cas, Valnoir ne pouvait guère espérer qu'ils se mettraient à la nage pour le tirer de là.

Il était probable au contraire que le spectacle de la noyade d'un Français ne leur serait pas désagréable.

Mais Valnoir n'avait plus le choix des moyens. Il avait remarqué, du reste, qu'on ne tirait pas de la rive française, qui, en cet endroit, paraissait déserte.

Beaucoup plus bas, au-delà de l'île qui s'allonge devant Billancourt, la fusillade continuait, mais peu nourrie.

"C'est le moment," pensa Valnoir, et il se mit à crier le plus fort qu'il put:  
"Ami! ami! sauvez-moi!"

Il avait eu la précaution de rester étendu sur les bancs du canot pour se garantir, dans le cas où il prendrait fantaisie aux Allemands de l'accueillir par une nouvelle salve.

Cette fois, les tirailleurs ennemis furent moins féroces.

Ils ne tirèrent pas; seulement ils se rapprochèrent.

Valnoir les entendait très-distinctement parler et rire derrière les arbres qui garnissaient la berge.

Il ne comprenait pas ce qu'ils disaient, mais son instinct l'avertissait que les soldats du Nord s'amusaient de sa détresse et qu'ils allaient le laisser périr.

L'eau était arrivée presque au niveau du bordage, et il était évident que le canot allait sombrer d'un instant à l'autre.

Le manteau de Régine, qui avait servi à boucher la voie d'eau, s'était déroulé peu à peu et flottait maintenant à la surface.

La vue de cette dépouille rappelait à Valnoir la cause de sa triste aventure, mais en même temps elle lui inspira une idée.

Le canot, fait de bois très-léger, coulait sous le double poids de celui qui le montait et de l'eau qui le remplissait; mais il suffisait de l'alléger pour le maintenir à flot.

Valnoir, incapable de traverser la rivière à la nage, se sentait de force à se soutenir avec un point d'appui, et il conçut un projet qui devenait sage à force d'être hardi.

Depuis qu'il avait appelé à l'aide, la situation s'était nettement dessinée.

Les Prussiens ne voulaient évidemment ni le tuer ni le sauver; ils aimaient mieux se donner le plaisir de le voir mourir, et ils se préparaient à jouer de son agonie.

Pour éviter leurs balles, il fallait donc avoir l'air de se noyer.

La nuit était assez sombre et ne permettait pas de distinguer bien loin.

En simulant le mouvement d'un homme qui lutte contre l'asphyxie, Valnoir pouvait encore espérer d'échapper aux impitoyables Teutons.

Il ne perdit pas de temps pour exécuter son plan.

Il commença par rouler en corde le manteau de Régine; puis il noua un des bouts autour du bordage troué, et avec l'autre il se fit une ceinture.

Ce lien improvisé l'attachait solidement au canot et l'aurait entraîné très-vite au fond de la rivière, mais en se levant brusquement, Valnoir donna une violente secousse à la barque et la fit chavirer.

Cette manœuvre avait le double avantage de vider l'embarcation, qui se mit à flotter la quille en l'air, et de faire croire aux Prussiens que le spectacle était fini.

Le naufragé volontaire en est quitte pour un très-court plongeon.

Quand il revint à la surface, il se sentit maintenu par le manteau comme par une amarre, et, pour ne plus enfoncer, il n'eut qu'à poser la main gauche sur l'épave et à remuer doucement le bras droit et les jambes.

Le canot défoncé qui avait été sur le point de l'engloutir devenait à la fois une planche de salut et un abri protecteur, car il se trouvait placé entre lui et les Prussiens.

Ceux-ci avaient salué sa chute par un formidable éclat de rire poussé avec l'ensemble qui caractérise toutes les manœuvres allemandes.

Evidemment, ces aimables guerriers croyaient le Français bien et dûment englouti, et ils célébraient la catastrophe à leur manière.

C'était précisément ce que souhaitait Valnoir, qui s'applaudissait de sa ruse et qui commençait à reprendre un peu de confiance.

La barque renversée suivait doucement le fil de l'eau, et chaque instant qui s'écoulait l'éloignait du danger.

Il ne s'agissait plus que de se laisser conduire par le courant, et même, si mauvais nageur qu'il fût, le naufragé pouvait encore influencer sur la direction par des mouvements bien combinés.

Ses yeux, comme ses espérances, étaient tournés vers la rive française qui restait silencieuse, mais qui n'était peut-être pas aussi déserte qu'elle en avait l'air.

Plus d'une fois déjà, il avait cru voir s'agiter les touffes de roseaux au bord de l'eau. D'ailleurs, à deux ou trois cents mètres en aval, la Seine faisait un coude, et, sur ce point, la lumière brillait par intervalles au milieu des arbres.

"Ce sont nos avant-postes, pensait Valnoir; si je pouvais aborder là, je serais sauvé."

Et il tâchait d'attirer doucement le canot du côté où était le salut.

Mais il s'aperçut alors que ses jambes s'enfourdissaient, et il comprit qu'il allait avoir à lutter contre un nouvel et plus dangereux ennemi—le froid.

On était au commencement de l'automne, et la température de la rivière était supportable; mais, en se jetant brusquement à l'eau après une longue course suivie d'émotions très-vives, Valnoir avait éprouvé un saisissement dont les suites commençaient à se faire sentir.

Il voulut s'agiter, et il n'aboutit qu'à se paralyser davantage.

Alors il ne pensa plus qu'à se soutenir, ce qui n'était même plus chose facile, car le poids de ses vêtements mouillés le gênait beaucoup.

La main gauche, qui tenait la quille, se fatiguait de plus en plus, et il avait toutes les peines du monde à conserver sa position.

"Si dans un quart d'heure je n'ai pas touché terre, murmura-t-il, je suis perdu."

C'était à peu près le temps qu'il fallait pour atteindre le promontoire, où il espérait trouver des soldats français.

Il restait donc encore une chance à Valnoir, quand tout à coup il sentit une forte secousse.

Le canot venait de s'arrêter subitement.

Le manteau roulé qui l'amarrait au naufragé venait de s'accrocher à un pieu planté dans le milieu de la rivière.

L'effet naturel de ce choc fut de séparer Valnoir de la barque.

Il fut entraîné d'un côté de l'obstacle pendant que l'épave passait de l'autre et il se trouva retenu par le lien que lui-même avait fabriqué.

Par un effort suprême, il réussit à remonter à la force du poignet le long de l'amarre et à saisir la tête du pilotis qui dépassait à peu près d'un pied le niveau du fleuve; mais ce travail l'épuisa.

Cramponné à ce poteau funeste, le malheureux sentait le froid qui étreignait ses membres remonter peu à peu vers le cœur.

Bientôt sa pensée s'engourdit et il éprouva des sensations étranges.

Des lueurs de souvenirs traversaient son cerveau, éclairant quelque scène oubliée de sa jeunesse ou de son enfance, de ces temps heureux où il ne rédigeait pas le *Serpenteau*, et où il ne connaissait pas madame de Charmière.

Puis le sentiment de la douleur physique lui revenait, et alors une souffrance aiguë traversait sa poitrine.

Il lui semblait par moments que son corps se rapetissait et que le sommeil le gagnait lentement.

Alors il comprit que la mort allait venir, et il ferma les yeux.

## XVIII

Valnoir s'était presque évanoui, mais ses mains crispées serraient encore le pieu avec cette énergie convulsive que donne à l'homme qui se noie l'approche de la mort.

Il fut rappelé à lui par une douleur aiguë.

Il avait glissé peu à peu, et un clou planté dans le poteau lui déchirait la chair.

En ouvrant les yeux, il s'aperçut que le nœud s'était défait et que la barque s'en allait au fil de l'eau.

Le manteau, détaché du bordage, était resté autour de sa ceinture et flottait encore à la surface.

Il entendait toujours la voix des Prussiens qui, probablement, se livraient à de joyeux commentaires sur le naufrage auquel ils venaient d'assister.

Ils avaient cessé de tirer, et Valnoir en conclut qu'ils ne le voyaient plus, mais il sentait aussi que les forces allaient bientôt lui manquer tout à fait.

Ses souffrances, d'ailleurs, devenaient intolérables.

Avant d'ouvrir les bras et de se laisser couler, il jeta un regard désespéré vers la rive droite.

Là était la France, là était le salut, et le malheureux se disait qu'il allait mourir faute de pouvoir nager pendant cinq minutes.

Par une de ces évolutions rapides qui se produisent dans les moments suprêmes, sa pensée se porta tout à coup sur les événements funestes qui l'avaient conduit à cette horrible fin, et la figure pâle de Saint-Senier mourant lui apparut comme dans un rêve.

Valnoir, élevé par une mère simple et pieuse, mais lancé de bonne heure dans la bohème littéraire, avait oublié depuis longtemps la foi de son enfance.

Il lui en restait encore cependant une vague croyance dans la juste rémunération des actions humaines en ce monde.

"J'ai tué, je dois mourir," murmura-t-il en levant les yeux vers ce ciel où il y a un Dieu qui récompense et qui punit.

Puis, son père, dont il connaissait à peine la vie, son père était tombé sur les barricades de Juin, et le dogme de la fatalité, auquel se ralliait presque toujours les incroyables, lui avait fait entrevoir dans l'avenir une mort violente.

"C'était écrit!" pensa Valnoir en se sentant couler peu à peu dans l'abîme.

Alors il regarda une dernière fois autour de lui, comme pour dire adieu à la vie.

Le cadre qui entourait cette scène d'agonie ressemblait à un décor de mélodrame.

Le vent d'ouest s'était levé, et les nuages qui couraient au-dessus de la tête du naufragé cachaient les étoiles.

La Seine avait pris une teinte plombée, et le silence n'était plus troublé que par le canon du

Mont-Valérien, qui tirait à de longs intervalles, car la fusillade avait cessé tout à fait au-dessous de l'île, et, sur la rive gauche, les Prussiens ne riaient plus.

Le calme était si profond qu'un bruit très-faible et assez éloigné vint frapper Valnoir.

Ses sens avaient acquis cette finesse de perception que donnent les nerfs surexcités par le danger.

Le bruit partait de la rive droite.

Il fit un dernier effort pour se soutenir au-dessus de l'eau, et il regarda attentivement du côté où il avait cru entendre le son mat d'une chute.

Un point noir à peine visible se détachait sur la surface grisâtre de la rivière unie comme une glace.

Le cœur de Valnoir se serra en pensant que peut-être on venait à son secours, et que le sauveur arriverait trop tard.

Il se sentait défaillir, et il eut à peine la force de se soulever pour regarder encore.

Le point noir s'était rapproché, et son oreille percevait distinctement un bruit faible et régulier.

Le naufragé ne pouvait plus en douter; un homme, un Français sans doute, nageait vers lui avec précaution.

Encore une minute, et il pouvait échapper à une mort affreuse, mais cette minute, il n'était pas sûr que l'épuisement la lui laisserait.

Une crampe terrible tordait ses membres raidis, et ses ongles, qui s'enfonçaient dans le poteau, ne pouvaient plus supporter le poids de son corps.

"Tenez bon!" dit la voix contenue du nageur qui fendait l'eau avec une rapidité surprenante.

Valnoir essaya de se retenir avec les dents, mais ses mâchoires contractées ne pouvaient pas mordre la tête du pieu; ses mains s'ouvrirent et il allait disparaître, quand un bras vigoureux le saisit par l'épaule et lui maintint la tête au-dessus de l'eau.

"Respirez un instant et appuyez-vous sur moi," dit à voix basse l'homme qui arrivait si à propos.

Le naufragé, auquel la joie venait de rendre des forces, se cramponna au cou du nageur avec une énergie désespérée.

"Pas ainsi, vous m'étouffez, reprit la voix; allongez le corps et posez seulement vos deux mains sur mes épaules."

Mais Valnoir ne semblait pas entendre, et, pour se débarrasser d'une étreinte dangereuse, l'inconnu fut obligé de le repousser violemment.

Valnoir lâcha prise et s'agitait en battant l'eau de ses deux bras. Il avait perdu la tête et il se serait infailliblement noyé si son sauveur ne l'eût remis dans une position verticale.

Il commença alors à reprendre un peu de sang-froid; ses yeux se rouvrirent, sa poitrine oppressée se remplit d'air, et il poussa un long soupir de soulagement.

"Placez-vous comme je vous l'ai dit et laissez-moi faire, souffla l'inconnu.

—Oh! merci! merci! balbutiait Valnoir à demi suffoqué par l'émotion.

—Faites vite, continua la voix; nous n'avons pas de temps à perdre, je crains qu'on ne nous ait vus."

L'homme qui parlait n'avait que trop raison. Le bruit de cette courte lutte avait attiré l'attention des Prussiens, et un coup de fusil parti de la berge.

La balle ricocha sur la rivière à dix mètres du poteau.

"Ils tirent mal, mais dépêchons-nous," dit tranquillement l'inconnu.

Cette fois, Valnoir ne se fit pas répéter l'invitation.

Sans prendre le temps de se débarrasser du manteau de Régine, il se laissa aller sur l'eau en s'appuyant des deux mains sur le dos du nageur, qui se mit à fendre le courant avec une vigueur et une adresse incroyables.

Autant qu'on en pouvait juger dans l'obscurité, c'était un jeune homme, et il avait dû prendre à peine le temps de se déshabiller pour se jeter dans la Seine, car ses épaules étaient couvertes d'un vêtement de laine.

Valnoir n'avait pas pu distinguer les traits de son sauveur, mais sa voix lui causait une impression singulière.

Il lui semblait qu'elle ne lui était pas inconnue, et il cherchait à se rappeler dans quelles circonstances il l'avait entendue; mais sa tête était encore trop troublée pour lui permettre de rassembler ses souvenirs.

La situation d'ailleurs n'était rien moins que rassurante, car le péril n'avait fait que de changer de nature.

Les tirailleurs allemands, attirés par les coups de fusil de leur camarade, étaient revenus s'embusquer dans les saules et avaient ouvert un feu nourri sur les fugitifs.

La nuit était trop sombre pour que leur tir pût être bien précis, mais des sifflements aussi désagréables que fréquents rappelaient à Valnoir que sa vie tenait encore à un fil.

"Courage! lui disait de temps en temps l'intrépide nageur, nous approchons!"

En effet, la rive droite commençait à se dessiner nettement, et le naufragé, qui ne la perdait pas de vue, croyait déjà voir des formes humaines se mouvoir à travers les arbres.

A mesure qu'il avançait vers la terre si ardemment désirée, l'amant de Rose se rassurait, mais il se demandait aussi en quelles mains sa bonne étoile l'avait fait tomber, et comment il faudrait expliquer son étrange aventure.

Il supposait bien que son sauveur était un soldat, car, à pareille heure et sous le feu de l'ennemi, les bourgeois de la banlieue ne se promenaient guère sur le bord de la Seine.

Le poste ne devait pas être loin, et Valnoir pouvait s'attendre à être interrogé par l'officier qui le commandait.

Avec la manie de voir des espions partout, qui sévissait dans les premiers temps du siège, la chose avait chance de tourner fort mal.

Un sifflement sec, le plus bref qu'il eût encore entendu, arracha le naufragé à ses réflexions.

Une balle venait de passer tout près de lui, et il crut sentir que le nageur avait tressailli.

—Etes-vous blessé, monsieur? lui demanda-t-il avec une émotion d'autant plus sincère que sa vie tenait étroitement à celle de son sauveur.

—Ce n'est rien," répondit l'inconnu en tirant vigoureusement sa coupe avec le bras droit.

Quelques brassées à peine le séparaient du bord, et il l'atteignit sans beaucoup de peine.

—Feu! maintenant, mes gars!" cria-t-il en prenant pied.

Une salve très-nourrie partit de la berge pour répondre à cet appel, et on put conjecturer que tous les coups n'avaient pas été perdus, car un cri de douleur s'éleva de la rive prussienne.

Valnoir avait touché terre; mais quand il se redressa debout, l'énergie factice qui le soutenait encore pendant le trajet tomba subitement.

Sa vue se troubla, ses jambes fléchirent sous lui, et il chancela comme un homme ivre.

—Aidez-le à marcher et conduisez-le au poste," dit son sauveur aux soldats qui venaient de se montrer.

Valnoir ne s'était pas trompé dans ses conjectures; il allait avoir affaire à des militaires.

—Mais vous, mon lieutenant, demanda un de ceux qui s'étaient avancés pour le soutenir, j'espère que ces gueux-là ne vous ont pas touché?

—Si, là, au-dessous de l'épaule, mais si peu que je n'ai pas besoin de chirurgien; tu pourras faire le pansement toi-même, mon vieux Landreau, dit le navigateur en secouant son bras gauche.

—Allons, vite à la Maison-Rouge alors, dit le soldat, parce que, voyez-vous, mon lieutenant, les blessures c'est comme la soupe, ça perd à refroidir."

Valnoir se laissa conduire en s'appuyant sur le bras de deux hommes qui avaient remis leur chassepot en bandoulière.

L'obscurité ne lui permettait ni de reconnaître les uniformes, ni de voir la figure de l'officier, mais il se trouvait si heureux de sentir la terre ferme sous ses pieds, qu'il ne s'inquiétait plus beaucoup des suites de son accident.

Seulement, l'humidité le glaçait, et, tout en arrangeant dans sa tête une histoire plausible, il hâta le pas dans l'espoir de se réchauffer bientôt au feu du poste.

Le terrain s'élevait par une pente assez raide et redescendait ensuite vers la route, au bord de laquelle il vit briller la fenêtre éclairée d'une maison.

L'officier suivait le groupe, qui n'eut que vingt pas à faire pour arriver à la porte de ce poste assez bien choisi, puisqu'on ne pouvait pas l'apercevoir de la rive droite.

Valnoir entra le premier dans une salle où brûlait un feu très-vif dans une large cheminée.

Le naufragé, pressé de se sécher, courut à ce foyer et se retourna pour présenter son dos à la flamme.

Ce mouvement le mit face à face avec l'officier, qui recula de surprise.

Le sauveur et le sauvé venaient de se reconnaître.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

## UNE MAISON JETÉE PAR LA FENÊTRE

Ceci se passait sous l'Empire. Quatre capitaines de corsaires, aussi avantageusement connus dans tous les ports de la Manche par leurs exploits sur mer que par leurs fredaines à terre, se trouvaient ensemble de relâche à Kamaret, petit port que la providence a jeté à quelques lieues de Brest, pour la plus grande commodité des caboteurs en temps de paix, et la plus grande jubilation des corsaires en temps de guerre.

Certain jour, que le plus copieux déjeuner que l'on pût faire alors dans le pays avait réuni nos quatre réjâcheurs dans la seule auberge que possédât la bourgade, ils se mirent, les aventuriers, à causer de leurs folies passées, et à vivre, comme on dit, de souvenirs pour se consoler de la vie innocente qu'ils étaient condamnés à mener pour le moment à Kamaret.

—Tout cela n'est pas mal, sans doute, dit gravement le capitaine Nivelles, après avoir prêté une oreille attentive au récit de chacun de ses camarades; moi j'ai fait aussi des miennes, en débarquant, par ci par là, des garçons de billard et des billards même dans la rue, en faisant scier une fois tous les arbres du jardin d'un de nos amateurs, qui nous avait volé sa maison de campagne sur nos parts de prise, et en levant une autre fois, en course, un commissaire de marine que j'avais grisé à mort, à mon bord, avec de la liqueur de

Mme Amphoux. Mais toutes ces bêtises, qu'on s'amuse à faire à terre par désœuvrement, ne sont rien au prix du projet de bamboche que j'ai toujours eu en tête depuis que je me suis vu en âge de penser un peu sérieusement à quelque chose....

—Et n'y aurait-il pas moyen de savoir ton projet? demandèrent en même temps tous les autres capitaines.

—Si, certainement, répond Nivelles; mais il faut, avant tout, vous dire que c'est presque un problème de mathématique. Il s'agirait, pour faire la chose en question, de trouver comment il serait possible d'envoyer une maison par la fenêtre. Je vous avertis d'abord que, jusqu'à ce que j'en aie le cœur net, je ne serai jamais tranquille avec le chapitre de bonnes farces à expédier.

—Jeter une maison par la fenêtre, reprit d'un air méditatif l'un des capitaines que ses camarades nommaient l'amiral Stop, il faudrait premièrement pour cela avoir une maison.

—Pardieu! ce n'est pas là le plus crochu, ajouta le capitaine Ledoux. Et puis, ayant la maison, il faudrait avoir une grande fenêtre. L'un et l'autre peuvent se trouver ensemble.

—Oui, et une fois qu'on aurait la maison et la fenêtre, il n'y aurait qu'à les jeter l'une par l'autre. Mais voilà justement *le hic*.

—Attendez! s'écria à ces derniers mots l'amiral Stop, m'y v'là. Le maire de la ville de Kamaret m'a confié hier, en bêtifiant avec moi, qu'il avait à vendre une vieille cassine abandonnée qui fait face de travers à la partie sud-ouest de la rade: tenez, vous voyez d'ici la turne du municipal. Allons-y tout de suite pour voir si, avant la nuit, nous aurons le temps de la déménager, et débarquant toute sa carcasse par la croisée ou la lucarne du milieu de son espèce de premier étage.

—Oui, mais si auparavant nous achetions la maison, proposa Nivelles, l'auteur du projet, pour avoir le droit de la consommer ensuite à notre fantaisie?

—Oh serait la farce alors? fit observer l'amiral Stop. Nous la paierions après le charivari un peu plus cher peut-être; mais la mer est grande, l'Anglais est là, et il nous remboursera les frais de démolition. Allons, courons de l'avant, car nous n'avons pas de temps à perdre pour faire un peu gentiment les choses.

—C'est cela, bien dit! s'écrièrent les trois autres lurons; une dernière larme de punch au ratafia, et le cap en route pour enlever la case à nègre de monsieur le maire à l'abordage, et couler vite notre prise par le fond."

En moins d'un quart-d'heure, la tranquille maison du plus haut fonctionnaire public de Kamaret fut escaladée par les quatre corsaires. Le toit ardoisé de la mâsure tomba d'abord sur le premier étage ébranlé; puis, après la chute du toit, vint celle des murs latéraux, qui allèrent se replier et s'écrouler sous les décombres entassés du faite dispersé de l'édifice. Tout Kamaret, attiré par le bruit de ce sac improvisé, accourut sur le port. Le maire du lieu, attiré lui-même sur le théâtre de l'événement par la clameur publique, s'avança pour se distinguer d'abord, comme c'est toujours la règle, et pour demander ensuite, sanglé de son écharpe tricolore, ce que prétendaient faire les exterminateurs de sa propriété.

—Tu le vois bien, *l'offia!* la jeter par la fenêtre ta propriété malpropre, lui répondirent les démolisseurs.

—Mais qui me paiera ma maison? demanda encore le magistrat, visiblement ému, en sa qualité de propriétaire et de fonctionnaire, du spectacle d'un pareil attentat.

—Qui te la paiera? dis-tu; nous autres!

—Et quand encore, messieurs?

—Quand nous l'aurons coulée par le fond, et, si tu as peur, tiens, en attendant, voilà un à-compte!

Et en parlant ainsi, les dévastateurs infernaux envoyaient sur les jambes vacillantes et sur la tête auguste de l'autorité compétente les poutres, les solives et les pans de mur qu'ils faisaient pleuvoir par la seule fenêtre qu'ils eussent laissée en-

cora intacte sur la façade de la pauvre maison. Les quatre sapeurs travaillèrent si fort et si méchamment bien à l'œuvre de destruction, que, deux heures avant la chute du jour, il ne restait plus à la place où fut la propriété de monsieur le maire, que la croisée par laquelle toute la propriété avait été délogée en détail. Enfin, leur besogne se trouva terminée avant la nuit, et les derniers rayons du soleil mourant n'éclairèrent plus que les décombres de la bâtisse.

Ce fut alors sur des ruines qu'il fallut s'entendre et parlementer avec le magistrat dépossédé si violemment d'un de ses fiefs urbains. L'arrangement ou plutôt le traité de paix ne fut pas long à conclure. Le capitaine Nivelles, en remettant sur ses épaules velues sa veste toute couverte encore de la glorieuse poussière du saccage, demanda au maire:

—Combien te faut-il, gros pleurnicheur, pour ton grenier à punaises?

—Ma maison, dit en balbutiant le maire, valait sept mille écus comme un sou.

—On ne te demande pas ce qu'elle valait, on desire seulement savoir ce que tu en veux pour le service que nous avons rendu à la ville en te la rasant comme un ponton.

—Mais il me semble qu'en vous la laissant pour cinq mille écus, ce ne serait pas trop pour vous.

—Cinq mille écus, c'est à peu près quatre mille francs pour chacun de nous. Tu les auras ce soir; je te les donne sur parole, et avec nous, tu le sais bien, la parole vaut mieux que le jeu; mais à une condition cependant.

—Et laquelle, s'il vous plaît, mais braves amis du bon Dieu?

—C'est que jamais, tant que nous vivrons, on ne fera rien bâtir à la place de cette fenêtre, et que nous pourrons faire mettre sous cette croisée: *Maison envoyée par la fenêtre, par quatre capitaines de corsaires, dans la journée du 21 décembre. L'affaire est-elle dite et conclue, gros Paria?*

—Oui, puisque vous le voulez, mes bonnes gens.

—Eh bien! c'est cela, cria Nivelles aux assistants. Vive le maire de Kamaret et toute sa sainte boutique! Enlevez tout le reste, tout est rase, payé, et voilà ma farce faite.

EDOUARD CORBIÈRE.

## LA CARICATURE HUMAINE

L'homme est curieux de son naturel, mais il est aussi curieux à étudier. L'homme aime à voir tout, mais ce que l'homme aime surtout à voir, c'est l'homme..... et la femme! bien entendu.

De tous les spectacles de ce monde, celui qui excite le plus notre sympathie et notre intérêt, c'est celui de la face humaine.

A la vérité, cette face a été faite à l'image de Dieu. Or, comme Dieu, souverainement bon, doit être souverainement beau, il faut croire que l'homme qui, en général, est souverainement laid,

En venant de là jusqu'ici  
A bien changé pendant la route.

Sans cette loi d'universelle sympathie qui heureusement était dans les desseins de Dieu, la face humaine nous apparaîtrait, au contraire, comme la chose la plus triste ou la plus burlesque qui soit ici-bas.

La face humaine passe par toutes les déformations possibles, chez le même individu, suivant l'âge, le régime, les habitudes, les impressions, les passions, etc....

Puisque tout était bien au sortir des mains de l'auteur des choses, l'inépuisable variété de types de laid qui constitue le visage humain est certainement une preuve irrécusable d'un grand cataclysme qui, dans les temps reculés, l'aurait bouleversé de fond en comble, comme l'écorce du globe a été bouleversée par des révolutions géologiques.

Pour ne parler que d'un trait seulement, voyez comme le nez a été misérablement rabattu, retroussé, tordu, cassé, couché

d'un côté ou d'un autre. Prenez le premier nez venu, le vôtre si vous voulez, peu importe, considérez-le en artiste, et dites sincèrement si vous avez lieu d'en être satisfait.

Mais qu'est-ce qu'un trait? qu'est-ce même que la discordance générale et permanente de l'ensemble du visage auprès des effroyables grimaces qui le crispent à chaque instant?

Regardez celui qui débouche une bouteille; votre enfant quand il mange la soupe; votre femme quand elle chante; regardez les passants dans la rue, et voyez ce que deviennent tous ces visages, au vent, au froid, à la pluie, au soleil, à la gelée, ou bien encore le lendemain d'un bal ou ayant le mal de mer. Regardez celui qui se mouche, ou sur le pied duquel on marche; regardez celui qui s'évertue à manger un morceau de viande dure comme une semelle de botte, regardez tout et étudiez soigneusement la physionomie humaine; regardez-vous vous-même attentivement quand vous vous faites la barbe.

Tout n'est-il pas une caricature?

Et la peur, la colère, la surprise, les larmes, la jalousie, l'orgueil et autres sentiments, quelle grotesque confusion ne produisent-ils pas dans une face humaine! Voyez! au milieu d'une fête, du deuil même, la caricature apporte son masque et fait ses grimaces; c'est à donner raison à Darwin qui nous fait descendre des singes dont la vie se passe en grimaces.

N'allons pas plus loin, car nous apercevons les lecteurs qui, quoique toujours bienveillants, pouffent de rire—une nouvelle grimace—et semblent se moquer de celui qui, en somme, n'est que la caricature d'un impertinent.

## VARIÉTÉS

C'est à Saint-Mandé:  
Un bon bourgeois fume, sur le bas de sa porte, la pipe d'après déjeuner.

Il aperçoit en face de chez lui un homme à chapeau pointu et à longs cheveux qui, armé d'un pot à couleur unique, étend magistralement une deuxième couche sur la clôture du jardin d'un marchand de vins, et prend de temps en temps du recul en clignant de l'œil.

Une conversation s'engage entre eux deux.

—C'est une belle chose que les arts, dit le bourgeois. J'ai beaucoup étudié la peinture, tel que vous me voyez. J'ai même fait un voyage en Italie, où j'allais acheter de la soie. Tenez, après tout, il n'y a encore que Raphaël!

L'artiste continue à travailler d'un air modeste; et répond non sans fierté:

—Je n'ai pas de mal à dire de Raphaël. Mais, quand ils seront terminés, vous verrez mes barreaux verts!

\* \*

On ne trouve plus à se loger et les billards même font prime. Une reminiscence à ce propos:

En mai 1867 un jeune ménage vint à Paris pour voir l'Exposition.

L'affluence des visiteurs était si considérable qu'il ne trouva nulle part de chambre à louer.

Nos deux époux, fort perplexes, en étaient réduits à loger à l'hôtel de la belle étoile, lorsqu'un limonadier leur proposa de leur louer son billard pour la nuit.

Le lendemain, stupéfaction du jeune couple lorsqu'on lui présenta sa note:

"Huit heures de billard à 80 c. l'heure... 6 fr. 40 c."

—Mais! s'écria le mari furieux, je n'ai pas du tout joué au billard!

—Peu nous importe, observa le cafetier malin, vous paierez comme si vous aviez passé la nuit à exécuter des carambolages.

\* \*

Peut-être ancien, mais dans ce cas, bien bon à être répété:

Deux indigènes de Pont-Arcy reviennent de l'Exposition, en suivant la rue de Rivoli.

Ils s'arrêtent en extase devant la colonne.

—Qu'est-ce que c'est que ça?—demanda le premier indigène au second.

—Ça, c'est Napoléon!

—Qui ça, Napoléon?

—Un général devenu empereur!

—Je m'en doutais. Mais qu'est-ce qu'il a fait?

—Ah! voilà!—Je me suis laissé dire que les Anglais l'avaient envoyé à Sainte-Hélène.

Le premier indigène, après un instant de réflexion:

—Allons donc!... ça se serait su!...

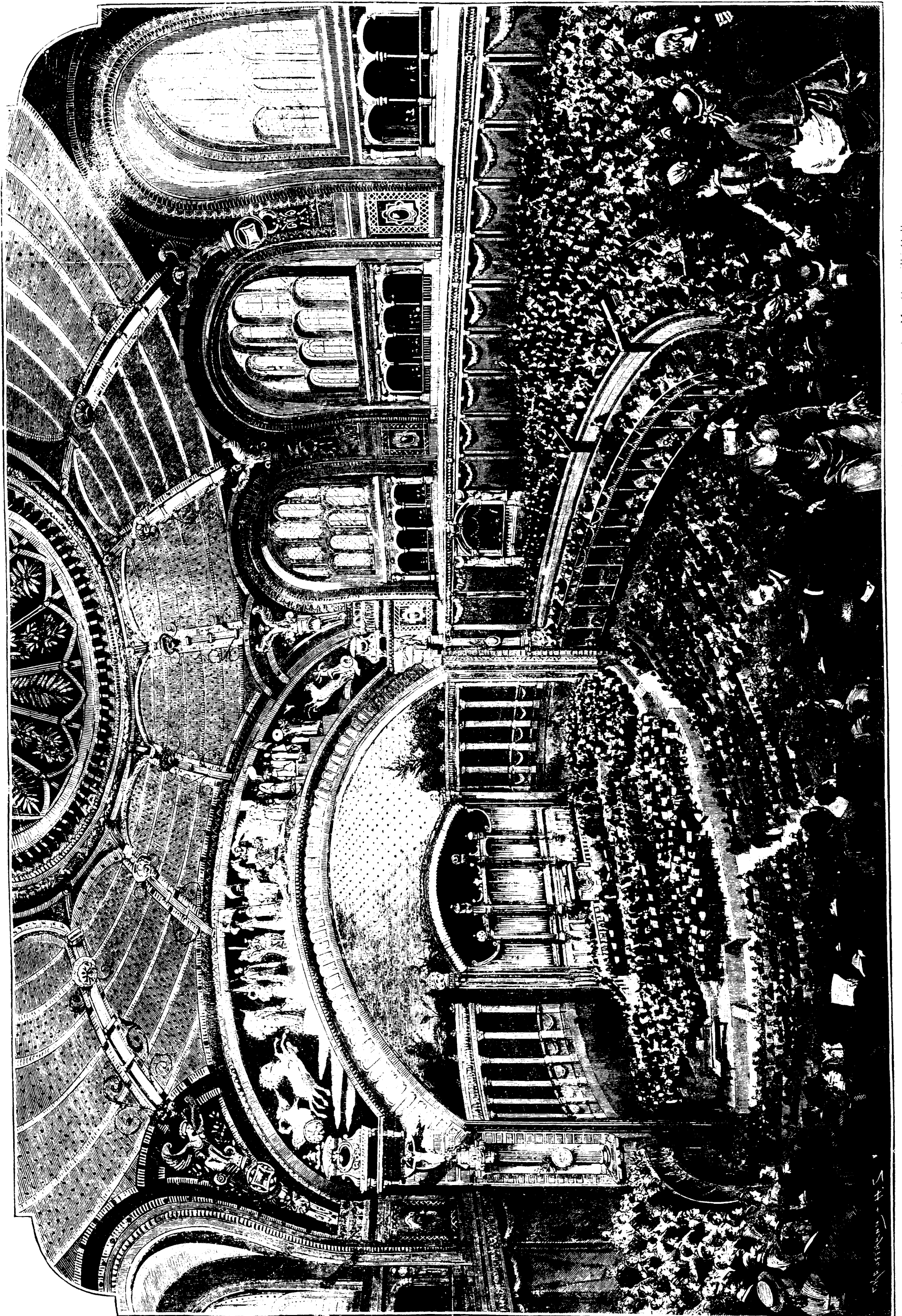
\* \*

Un pauvre étudiant, n'ayant pas le moyen d'acheter du bois cet hiver, prit le parti extrême de brûler ses meubles les uns après les autres.

—Que fais-tu donc là? lui demanda un de ses camarades.

—Tu le vois bien, je déménage... par la cheminée.





EN FOTIION UNIVERSELLE La Salle de Fêtes du Trocadéro pendant un Concert offert par l'œuvre de M. Gavaille-Coll



FAITS DIVERS

Un homme allant en exploration dans le bois, près de la rivière Nicolet, est tombé dans une trappe tendue pour les ours, et est resté là prisonnier durant deux longues journées.

Il y a quelques jours, une demoiselle Bertrand, qui demeure rue d'Aiguillon, No. 222, Québec, a été la victime d'un accident qui lui coûtera peut-être la vie.

Le grand constable Bissonnette vient d'opérer l'arrestation du nommé Adlard Champigny, qui a été déjà longtemps en prison, il y a quelques années, sous accusation d'avoir assassiné un cultivateur de Saint-Marc.

Dépenses encourues par L. O. David, Ecr., candidat à l'élection du 17 septembre 1878, pour le comté d'Hochelaga :

Table listing expenses: Impressions \$12.50, Loyer des comités 75.00, Dépenses diverses 70.00, Charretiers et barrières pour l'agent 10.15, Dépenses personnelles du candidat 150.00.

Vraie copie, \$317.65. L. W. SICOTTE, Officier-Rapporteur.

La population des principales villes du globe est répartie comme suit d'après les dernières statistiques de Londres :

Londres, la capitale de l'Angleterre, a 4,377,304 habitants ; Paris, 1,988,806 ; New-York, 1,084,528 ; Brooklyn, 549,438 ; Berlin, 1,019,620 ; Philadelphie, 878,118 ; Vienne, 727,271 ; St-Petersbourg, 669,741 ; Bombay, 644,405 ; Glasgow, 566,940 ; Liverpool, 532,681 ; Manchester et Salford, 530,765 ; Naples, 457,407 ; Calcutta, 429,535 ; Madras, 397,552 ; Birmingham, 383,117 ; Baltimore, 355,000 ; Budapesth, 319,530 ; Dublin, 314,666 ; Leeds, 304,948 ; Amsterdam, 302,266 ; Sheffield, 289,537 ; Rome, 282,214 ; Breslau, 267,000.

Les grandes villes de la Chine et du Japon ne sont pas comprises dans cette liste.

VARIÉTÉS

Tout n'est pas rose dans la profession d'avoué en Italie ; il arrive quelquefois qu'on les paie en monnaie de singe, ou plutôt en monnaie de lièvre, comme le prouve l'anecdote suivante, que nous empruntons au Norvimento, de Gènes.

Un paysan, qui venait d'avoir un entretien avec un avoué, qu'il avait chargé de quelques affaires, lui dit :

Je désirerais savoir combien je vous dois, mais je ne pourrais pas vous payer maintenant.

Diable, donnez toujours quelque chose pour commencer.

Eh! bien, si vous voulez prendre un lièvre, à compte ?

Certainement, je le prendrai, pour commencer.

Eh! bien, si vous le prenez, vous êtes plus fort que mon chien, qui a couru toute la nuit sans pouvoir l'attraper.

\* \*

Un mot de soldat prononcé par Victor-Emmanuel.

Le 23 avril 1859, les Autrichiens ouvrirent la campagne. Le roi se mit aussitôt à la tête de l'armée piémontaise, seule encore contre l'invasion.

C'était une lutte suprême.

Le roi, toutefois, ne perdit pas un moment son sang-froid, et avant de monter à cheval, après avoir donné les dernières poignées de main à ses ministres et à ses plus intimes amis, voyant tous les yeux mouillés de larmes :

Eh! bien!, leur dit-il d'un air presque enjoué, si nous perdons la partie, et si je ne suis pas tué, je trouverai toujours bien une place de colonel quelque part.

\* \*

Encore un mot charmant d'Alexandre Dumas père, inédit celui-là.

Dumas était installé à Monte-Cristo qui, enfin, venait d'être terminé. Un jour qu'il était à déjeuner, un domestique lui apporte un billet à payer pour frais de charpente ou autre fournitures de construction.

De combien est le billet ? demande Dumas.

De mille francs, répond le domestique.

Dumas, qui venait de recevoir de l'argent le matin même, pousse un gros soupir, va à son bureau, ouvre le tiroir, et tire mille francs, qu'il échange contre son billet.

Le domestique reçoit, salue et s'en va.

Qu'on dise que mes autographes n'ont pas de valeur ! dit Dumas en riant et en montrant le billet à ses convives.

Tout en faisant ce geste, il regarde lui-même le papier, pâlit, pousse un Ah! terrible et s'écrie :

Sapristi ! mais il n'est pas protesté ! qu'on rattrape le domestique.

Mais le porteur du billet était déjà loin.

DIFFÉRENCE.—Quelle différence y a-t-il entre la corporation de Montréal et la maison DUBUC, DESAUTELS & Cie. ? La voici : C'est que pour peu d'affaires que vous faites dans les limites de la cité, la corporation vous charge d'impôts, et, pour peu d'argent, la maison ci-haut mentionnée vous charge de bonnes et élégantes pelletteries, leurs prix étant si bas. C'est aux Nos. 105 et 217, rue Notre-Dame, là où le gros chien est à la porte.

Pour acheter un casque à bon marché, il faut aller aux Nos. 615, 637 et 639, Rue Sainte-Catherine, à l'enseigne de l'Original, chez

CHS. DESJARDINS & CIE. Montréal.

Carte.—M. Charles L. A. Dozois, si avantageusement connu du public, après avoir été au service de MM. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison PILON. M. Dozois, d'une expérience incontestable profite de cette occasion pour inviter tous ses amis et toutes les pratiques qui voudront bien le patroniser, à venir le voir dorénavant chez MM. PILON & Cie., où vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de marchandises choisies (fancy), telles que Soieries, Gants de kid Alexandre, Etoffes à Robes, Echarpes en soie pour Dames, Ruban de fantaisie, Frillings, Dentelles de fil, magnifiques Châles brochés, et beaucoup d'autres marchandises de nouveautés défiant toute compétition.

MM. Narcisse Beaudry et frere, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrication. MM. Beaudry et frere font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits.

NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'envoient déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

LE LIBRE ÉCHANGE.—Nous avons décidé de vendre au prix coûtant les (\$80,000) quatre-vingt mille piastres de pelletteries de toute espèce que nous avons en main, vu la rareté de l'argent.

CHS. DESJARDINS & CIE. 615, 637 et 639, Rue Sainte-Catherine, A l'enseigne de l'Original. Montréal.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table of market prices for various goods including flour, grains, legumes, dairy products, and meats, with prices in dollars and cents.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées ; le mécanisme est parfait et sans défaut ; on n'y emploie que les meilleurs matériaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

Cette excellence se fait remarquer dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnus ; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises.

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie.

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMERICAINE DES ORGUES DE SMITH, Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston Mass., E.-U. 9-22-96-192

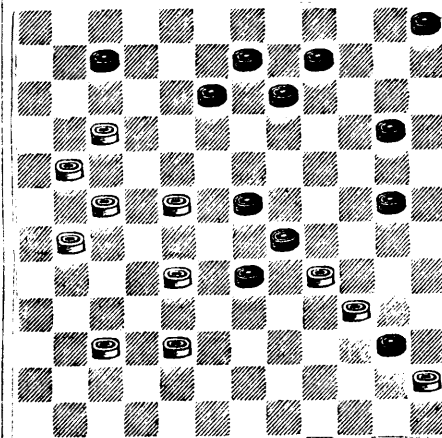
LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 141

Composé par M. LOUIS V. GADEBOIS, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 140

Table showing the solution for problem No. 140, listing moves for white and black pieces.

Solutions justes du Problème No. 140

Montréal.—MM. N. Chartier, H. Robillard, J. P. Riemeau, P. Décareaux, J. Chartier et J. Boyte.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 134 : MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; N. P. Sorel ; Henry La Chapelle, Malbaie ; L. O. P. Sherbrooke ; M. Toupin, T. Lafrenière, H. Paradis, J. Gauthier, S. Lafrenière, Montréal ; A. C. Saint-Jean ; Z. Delaunais, V. R. Gagnon Québec.

PRINCIPES ET MAXIMES SUR LES ECHECS.

XXVII.

Il est certaines positions où il faut savoir sacrifier un Pion ou même une pièce pour se mettre à flot ; avec l'infériorité numérique, on peut conquérir la supériorité de position.

XXVIII.

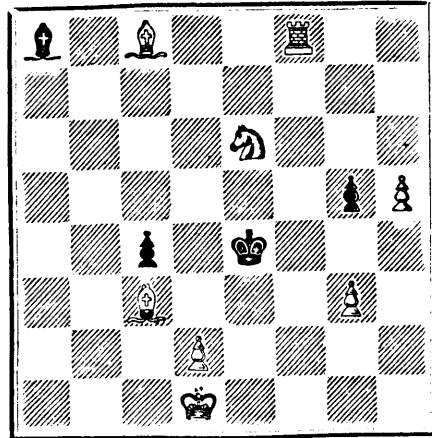
N'abandonnez jamais une partie qu'en présence d'une perte évidente.

Stratégie raisonnée.

PROBLEME No. 136.

Composé par M. J. MURPHY, Québec.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLEME No. 134.

Table showing the solution for problem No. 134, listing moves for white and black pieces.

Bureau de la Société Canadienne-Française de Construction de Montréal, No. 28, rue St-Gabriel

MONTREAL, 26 novembre 1878.

AVIS

En conformité à une requête en date du premier jour du mois d'octobre, signée par la grande majorité des membres de la dite Société, adressée aux Directeurs d'icelle...

Par ordre, T. LAPALME, Secrétaire-trésorier.

Règlements de la Société Canadienne-Française de Construction de Montréal.

ART. I. Cette Société se nomme la Société Canadienne-Française de Construction de Montréal. Elle est incorporée en vertu du chapitre 69 des Statuts refondus pour le Bas-Canada...

de notaire, d'enregistrement, et autres, sont à la charge de l'actionnaire. ART. XXIII. Les propriétés hypothéquées à la Société seront assurées pour le bénéfice de la Société...

l'élection des Directeurs, soit pour toutes autres affaires, les membres votent suivant le nombre de livrets qu'ils possèdent, et chaque livret donne droit à un vote.



DISTRICT DE MONTREAL

UNE SESSION DE LA COUR DES SESSIONS GÉNÉRALES DE LA PAIX, ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, sera tenue au Palais de Justice, à Montréal.

Le Deuxième jour de Décembre prochain, à dix heures de l'après-midi.

En conséquence je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district...

PIERRE J. O. CHAUVEAU, Shérif.

Bureau du Shérif, Montréal, 20 novembre 1878.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

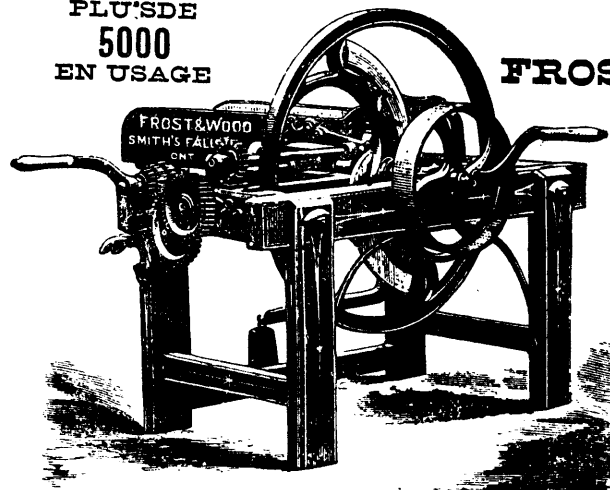


NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

PLUS DE 5000 EN USAGE



HACHE-PAILLE "CHAMPION."

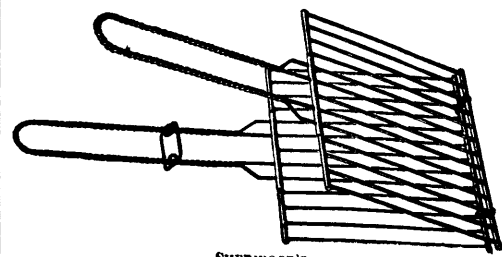
ROC COCO DE ROWNTREE.

"Composé, tel que représenté, entièrement de Coco et de Sucre." - DR J. BAKER EDWARDS.

AVANTAGES SUR TOUS LES AUTRES COCOS.

Est quatre fois aussi fort - Meilleur marché - Parfaitement pur - Anti-dyspeptique, agréable à l'estomac le plus délicat...

Agent pour le Commerce - Wm. JOHNSON, Boite 888, Bureau de Poste, Montréal.



SHERWOOD'S

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH NOUVELLES PUBLICATIONS.

AU PIED DE L'AUTEL, par l'auteur des Paillettes d'Or. I. Un quart d'heure devant le Saint Sacrement. II. Une heure devant le Saint Sacrement. III. Prière à Jésus dans l'Eucharistie.

LES PIEUX SOUVENIRS DU FOYER CHRETIEN, par le même auteur, même format, même prix. ALMANACH DES AMES DU PURGATOIRE pour 1879...

CADIEUX & DEROME, 207, RUE NOTRE-DAME, 207, MONTREAL.

COLONIE FRANCAISE DANS L'ARKANSAS

1,000,000 ACRES de terres à vendre à prix réduits avec paiements faciles, dans l'Ouest de l'Arkansas. Le chemin de fer Little-Rock et Fort-Smith, ainsi que le fleuve de l'Arkansas, traversent toute la vallée.

Le coton, le tabac, le chanvre, le froment, le maïs, l'orge, l'avoine, les pommes de terre, le trèfle et le foin y viennent très-bien...

Environ 200,000 acres de ces terres, situées le long du chemin de fer, au Nord du fleuve Arkansas, ont été concédées aux Pères du St-Esprit pour la fondation d'une colonie.

Environ 200,000 acres de ces terres, situées le long du chemin de fer, au Nord du fleuve Arkansas, ont été concédées aux Pères du St-Esprit pour la fondation d'une colonie.

A 50 milles de Little-Rock, près de la Station Morilton, non loin de Louisbourg et sur un magnifique plateau, s'étendant vers le Nord, les Pères du St-Esprit ont réservé 80,000 acres pour les colons français.

Un couvent pour les sœurs de la Sainte-Trinité, et une seconde église française, à être construite près de Springfield, 10 milles plus loin, dès que le besoin s'en fera sentir.

Avis aux familles françaises désirant acquérir une belle propriété, à peu de frais, dans le voisinage d'une église catholique.

S'adresser à M. W. D. SLACK, ou à M. MICHEL BRAUN, Land Office, L. R. & F.S.R.V., à Little-Rock, Arkansas, ou aux Pères du St-Esprit, à Morilton.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St André-Avellin.

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo. - impression de luxe - broché - \$1.00 même par la poste - \$1.20

S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

Longpré & David

AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE

MONTREAL.

A.-B. LONGPRÉ.

L.-O. DAVID.

MANUFACTURÉ PAR

FROST & WOOD, SMITH'S FALLS, ONT.

3 Grandeurs, pour être mus à bras ou par pouvoir. Prix, de

\$17 à \$50.

Epargne son coût d'achat en une seule saison. Pour les détails, s'adresser à

LARMONTH & FILS,

33, Rue du Collège, MONTREAL.

CRISLS

Pour Steaks, Huitres, etc., LE POELE A CHARBON

"TITANIA"

1er prix Exposition de Toronto, 26 Septembre 1878, chez

L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.